

Sur deux projets

Le projet Barrette et le projet Doucet

Selon une information publiée dans le *Star* d'hier, Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université, a déclaré que celle-ci tient ses livres à la disposition de M. Gabias.

On se souvient que le président du comité exécutif a fait savoir il y a quelques jours qu'il appuierait le projet Barrette, à la condition que les autorités universitaires établissent que la somme demandée — un million de dollars contribué pour un tiers par chacun des trois gouvernements — permette l'achèvement des travaux aux constructions de la montagne.

Il serait sans doute prématuré de dire que tous les obstacles sont levés par la proposition de Mgr le recteur; mais il est évident que les négociations sont désormais engagées sur une voie plus aisée.

Il est beaucoup question à l'heure actuelle des fêtes du quatrième centenaire; elles doivent, compte-t-on avec raison, attirer chez nous un grand nombre de visiteurs de marque. Si le projet Barrette devait rester en panne, nous mériterions sous les yeux de ces étrangers, dont les plus cultivés se préoccupent surtout de la situation de l'enseignement supérieur chez nous, un spectacle pénible.

C'est donc une raison de plus pour accepter la proposition Barrette afin qu'au mois d'août prochain nous n'ayons pas l'humiliation d'offrir aux gens du dehors la vue, qu'ils pourraient croire symbolique, d'immeubles inachevés et qui déjà se débrent.

Ensuite, ainsi que nous le fait observer un lecteur, corrigeons-nous de cette manie de ne rien achever.

Il y a déjà à Montréal un autre exemple d'une entreprise abandonnée: la gare terminus du Chemin de fer national du Canada. Nous n'aurions pas le temps, même si nous le voulions, même si nous avions les ressources requises, de terminer ces travaux pour la commémoration de la visite de Jacques Cartier; et ainsi les touristes auront sous les yeux cet abîme désolé de la rue Dorchester ouest. N'est-ce pas assez? Faut-il encore leur présenter sur l'autre versant du Mont-Royal, baptisé par le grand capitaine malouin, cette démonstration de notre imprévoyance, de notre manque d'esprit de suite, de notre mesquinerie et de notre indifférence à l'égard des œuvres de l'esprit?

Il y a quelque temps que nous n'avons pas parlé à nos lecteurs du projet Doucet. Depuis, ce projet a été critiqué, corrigé, presque entièrement remodelé et tassé dans une forme quasi définitive. Diverses organisations lui ont donné leur appui et un comité a été formé, sous la présidence de M. Armand Dupuis, qui a déjà fait une démarche, dont le résultat a été satisfaisant, auprès des autorités municipales. On a pu voir par les journaux d'hier que celles-ci sont intéressées par le projet.

L'une des choses qui ont paru échapper cependant à certains échevins, c'est que ce projet présente deux aspects très distincts. Par la démolition des taudis, il fournit immédiatement du travail à un grand nombre de chômeurs, un travail auquel peuvent être employés tous les artisans, et, ensuite, il assainit la ville.

On propose de commencer dans l'est et dans l'ouest ou le sud-ouest, dans les endroits où se groupe une population ouvrière très dense. Ici deux objections surgissent d'ordinaire. Pourquoi ne pas construire sur des terrains inoccupés et à la périphérie? Pourquoi ne pas reconstruire le centre même de la ville où les maisons d'habitation sont le plus insalubres?

On répond à la première objection qu'il ne faut pas compliquer le problème du transport. Déjà nombre d'ouvriers sont contraints à de grands parcours en tram pour parvenir à leur travail. Ils cherchent, au loin, l'air, la lumière et des logements modernes. N'est-il pas logique d'offrir ces mêmes avantages à ceux qui sont demeurés dans le cœur de la ville pour les empêcher de partir? On répond à la deuxième objection que le terrain est trop coûteux dans le centre de la ville, entre Saint-Denis et de Bleury, pour permettre la reconstruction de maisons à des loyers abordables.

Pour le moment, le comité se propose de prendre un quadrilatère donné et, après la démolition des immeubles actuels, de pourvoir à leur remplacement selon le projet Doucet.

Le comité, qui s'intitule le *comité du logement salubre*, travaille en dehors de tout souci de publicité personnelle. Il a, cependant, besoin de souscriptions pour poursuivre et intensifier son travail de propagande. Il en a déjà reçu quelques-unes des corps et des particuliers qui ont intérêt à la démolition des taudis et à l'accélération de la construction qui doit nous sortir du marasme.

Qu'on ne le note bien, ce comité n'a aucune visée politique. Il groupe, de fait, des particuliers des deux partis ou qui n'ont aucune attache de parti. Il suffit pour le démontrer de signaler le fait que M. Armand Dupuis, secrétaire-trésorier de la maison Dupuis Frères, en est le président; que M. J.-V. Desautels, ancien échevin, en est l'un des membres les plus actifs et, enfin, que le rédacteur en chef du *Canada* y siège avec le secrétaire du comité, édifice Métropole, est autorisé à recevoir les souscriptions.)

Louis DUPIRE

L'actualité

Largeur d'esprit

"C'est toi qui parles sans cesse du terrorisme intellectuel et politique qu'il y a dans la province" me lance Laster, par-dessus les comptoirs du magasin que je fréquente et où il est homme important. "Viens donc à mon bureau que je te parle une minute."

N'ayant rien de mieux à faire, je le suis. Il recommence son attention. Les terroristes, ce sont ces jeunes gens qui se promènent, comme à dit ce monsieur de Villery, "dans une main avec les encyclopédies et dans l'autre avec la révolution". Les terroristes, ce sont ceux qui tentent d'intimider le premier ministre, de faire peur à P'tit Charles, défient le procureur général, veulent décrocher le Soleil et refusent de reconnaître l'autorité constituée et l'ordre établi. Les tristes, mais ce sont les bienfaiteurs du peuple, ils l'éclairaient, le chauffent, lui donnent à manger et à boire, le transportent, etc. etc.

"Québec terroriste? Tu divagues, mon vieux. Il n'y a pas là de terrorisme politique, pas plus qu'intellectuel. Ce serait terroriser les gens que de leur refuser tout ce que ce soit, s'ils ne sont pas partisans du gouvernement? Du terro-

vieux, car avoir des idées cela peut être dangereux. Mes chefs pensent pour moi, je marche pour eux.

— Alors tu ne penses pas...
— Je ne pense rien, mon vieux et je suis heureux. Vois-tu tous ces gens qui pensent pour moi, à Québec et à Montréal? Ils savent ce que je fais, ce que je dis, ils ont leur police — et Dieu sait que la police de P'tit Charles a les yeux pointus et les oreilles aussi, — et tant pis pour moi si je ne me conduis pas comme il faut se conduire sous le régime de liberté que nous avons. Je suis libre de tout faire, mais si je fais, si je dis quoi que ce soit qui déplaise à la police, rapport, rapport et rapport. Je n'aurai rien. Tant pis pour moi, c'est de ma faute. Je n'aurais aussi qu'à ne pas vouloir être individualiste...
— A quel cela rime-t-il, ce que tu me dis?

Tu ne comprends pas? Ces gens qui croient penser, ce n'est pas même capable de comprendre les choses les plus simples. La terreur, c'est de vouloir être libre, de vouloir penser par soi-même, de ne pas accepter des idées toutes faites, un programme politique tout cuit, des élections gagnées d'avance, des bills qui se moquent de la loi et du droit. C'est de ne pas vouloir rester sujet aux demandes des tristes, des combinaisons, des cartels et des monopoles, comme vous dites. C'est vous qui nous laissez avec vos professions, vos contestations, vos réclamations, vos dénégations, vos protestations et vos résolutions, à tout propos. Allez-vous finir de crier? On croirait, ma parole, que vous pensez avoir des droits. Des droits à quoi? Nous avons le gouvernement, nous gouvernons. Si vous n'êtes pas contents, payez vos taxes et taisez-vous. Et si vous ne voulez pas vous taire, allez-vous-en!"

Laster se tut, à bout de souffle. "Je ne suis pas très bien, de ce temps-ci, mon vieux. Tu comprends, je me sens terrorisé. S'il fallait que ces jeunes gens qui se promènent dans la main avec une encyclopédie et dans l'autre avec la révolution..."

— Oui, ce sont de terribles êtres, pour se promener si audacieusement.

Attends que P'tit Charles ait fini son plan. Tu verras si nous les terrorisons.

Sur cette phrase cryptique, P'tit Charles, terrorisé d'une telle largeur d'esprit.

Paul POIRIER

Bloc-notes

M. Mercier

Le ministre des Terres et Forêts, M. Honoré Mercier, disait mercredi soir, à la *Jeunesse libérale*, ainsi qu'on l'a vu dans le *Devoir* d'hier (page 8, colonne 2):

"Tu vas m'a fort amusé l'autre jour. Certains journaux parlaient d'une compagnie et disaient que les salaires qu'ils payaient étaient dérisoires. J'ai remarqué depuis quelque temps que la polémique avait diminué d'intensité. Je me suis demandé si ces journaux n'avaient pas appris, alors, que la compagnie dont ils parlaient opérait non sur des terres du gouvernement, mais sur des terres privées. La critique n'a plus alors le même intérêt."

Nous ignorons de quels journaux et de quel cas particulier M. Mercier entendait parler; mais il n'avait pas tout à fait tort (quoiqu'il l'ait probablement fait dans un sens fort différent), en marquant que la critique n'a pas le même intérêt s'il s'agit d'exploitation sur terre privée ou sur terre publique.

Evidemment, du point de vue moral, il n'est pas plus juste (en supposant la preuve faite) d'abuser des bûcherons sur des terres qui sont la propriété des exploitants que sur celles qui appartiennent à la Couronne; mais l'on ne voit pas, à moins d'une loi spéciale, avec effet rétroactif, sur le salaire minimum, comment, dans ce cas, pourraient être atteints les propriétaires de terrains privés, tandis qu'avec les terres de la Couronne, il en va bien autrement.

M. Taschereau et M. Arcand

M. Taschereau lui-même, dans sa lettre à M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, nous a prévénus qu'il avait averti les compagnies "qu'elles n'auront droit à aucune réduction dans les droits de coupe si les salaires raisonnables ne sont pas payés aux bûcherons". Il proclamait de la sorte que le gouvernement possède un formidable moyen de pression sur les compagnies: le retrait des faveurs qu'il leur a promises pour faciliter par ces temps durs l'exploitation de la forêt.

M. Taschereau, dans cette même lettre, a bien déclaré qu'"en général, (d'après les constatations gouvernementales) les compagnies paient des salaires convenables", que "ce sont les sous-entrepreneurs qui abusent de la situation pour payer des salaires de famine à leurs ouvriers"; il a bien ajouté: "Nous n'avons malheureusement aucun contrôle sur eux..."; mais le ministre du Travail, M. Arcand, a déclaré au Soleil (numéro du 2 décembre, page 18, colonne 2): "L'an dernier, j'avais convoqué tous les représentants des compagnies d'exploitation forestière à venir discuter les conditions de travail des bûcherons avec moi. Les compagnies s'engageaient alors

A SURVEILLER LEURS SOUS-ENTREPRENEURS POUR QU'ILS PAIENT DES SALAIRES RAISONNABLES A LEURS EMPLOYES."

Tout cela, on en conviendra, fait qu'à toutes les raisons que nous avons de réclamer pour tous les bûcherons des salaires convenables s'ajoutent, en ce qui concerne les terres de la Couronne, des motifs spéciaux et pressants.

M. Mercier avait raison, peut-être plus et peut-être autrement qu'il ne le voulait dire: la situation, dans les deux cas, n'offre pas exactement le même intérêt.

D'abord...
Le *Star* laissait entendre hier qu'il y aurait à la prochaine session de Québec, une réfection de la carte électorale de la province. Il présentait un vieux plaidoyer: la répartition, d'après le chiffre absolu de la population, des sièges entre la campagne et la ville. La question n'est pas aussi simple que cela.

Mais, en cas de redistribution des sièges, une mesure radicale s'imposera: la diminution du chiffre des sièges. Nous avons jadis 65 députés, alors que les électeurs étaient assez difficiles à atteindre. Quelle raison d'en avoir plus quand l'automobile rend les communications si faciles?

Réduire de 90 à 65 le nombre des députés, ce serait du coup réaliser une économie annuelle de plus de \$50,000. Pourquoi ne pas la tenter?

Quant à l'égalité numérique, s'il existe des raisons de ne pas traiter exactement de la même façon les villes et les campagnes, on ne voit pas bien pourquoi, dans une ville comme Montréal, certains quartiers jouiraient, ainsi qu'il a été démontré déjà par l'un de nos correspondants, de privilèges spéciaux.

C'est une question sur laquelle il y aura lieu de revenir.

O. H.

Les livres

La Sainte Liturgie

La Sainte Liturgie, Source et Modèle de Piété, tel est le titre du livre que vient de publier M. le chanoine Lemieux, directeur du Grand Séminaire de Chicoutimi.

Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B., a préfacé l'ouvrage, et cela seul rend tout autre éloge superflu: "Depuis de nombreuses années déjà, écrit Dom Lefebvre, il (M. Lemieux) excellait à mettre en valeur l'apostolat liturgique, et la synthèse qu'il formule aujourd'hui, comme toute véritable synthèse, est le résultat de longues expériences et de beaucoup de réflexion. Nous n'hésitons pas à donner à ce travail notre pleine approbation, parce qu'il entre en plein cœur du sujet et est de nature à faire beaucoup de bien."

Le livre contient cinq chapitres: La Sainte Liturgie, la piété liturgique, la participation active aux saints mystères, Chant du peuple et messe dialoguée, Formation liturgique et musicale des fidèles. Suivent, en appendices, le *Motu Proprio* de Pie XI sur la musique sacrée, la Constitution Apostolique *Divini Cultus* de Pie XI et une liste d'ouvrages recommandés.

Dans ce petit livre — petit par le format, mais substantiel par le sujet et la façon dont on le traite — M. Lemieux a versé tout son cœur. Pour lui, la Liturgie n'est pas un luxe de bénédictin dévot, ni un catalogue de rubriques tyranniques. C'est la théologie des fidèles, le dogme et la morale en action; plus précisément, c'est la mise en œuvre de la Communauté des saints, la réalisation du Corps mystique du Christ. Et chacun de nous est convié à négier un peu ses petites dévotions souvent parasites, à délaisser sa petite chapelle, son oratoire privé, à quitter son sentier solitaire, pour adopter la Liturgie comme source et modèle de piété, et suivre "la Voie, la Vérité et la Vie", par où nous marcherons ensemble, dans la lumière de l'Esprit, vers notre Père du ciel.

C'est dire que le fidèle ne doit pas être un spectateur distrait, indifférent et muet de cérémonies qu'il ignore. Car le jour pourrait venir où il ne serait même plus spectateur. Il doit prendre une part active au culte public et social de sa mère l'Eglise, l'épouse du Christ. Ainsi le démontre la tradition liturgique tout entière. Ainsi le veulent nos derniers papes: Pie X, Benoît XV et Pie XI. Ainsi l'exige son titre de chrétien, son caractère de baptisé et de confirmé. La religion n'est pas seulement l'affaire des prêtres; aux laïcs de la défendre, et voilà l'action catholique. Le culte n'est pas seulement l'affaire du clergé; aux laïcs d'y prendre part, et voilà l'action liturgique, celle-là n'étant que le complément, le prolongement de celle-ci.

Du reste, est-il rien de plus empouissant qu'une foule clamant d'une seule bouche sa foi et chantant à l'unisson son *Credo*? Et verrons-nous jamais, ailleurs qu'aux Semaines liturgiques et dans quelques rares séminaires et pensionnats — l'assistance, à la messe basse, unir sa voix à celle de l'acolyte, ou réciter, de concert avec le prêtre, les parties que l'on chante à la grand-messe, telles les *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*?

Pour y arriver, il faudra d'abord instruire les fidèles, la messe surtout, multiplier les missels et manuels de liturgie, propa-

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

La ville de Québec liée au "Quebec Power" pour dix ans par un contrat ratifié hier

On refuse de communiquer le texte du document aux journalistes — Trois échevins quittent la salle en signe de protestation

Québec, 22 (D.N.C.) — La ville est liée au "Quebec Power" pour une période de dix années par un contrat ratifié hier soir, à 6 h. 30, pendant que trois membres du comité exécutif quittaient la salle des délibérations, en signe de protestation.

La question de l'électricité a été définitivement réglée hier soir dans des circonstances particulièrement dramatiques, et, aujourd'hui, le public n'aura pas même l'occasion d'examiner les clauses du contrat intervenu hier entre les parties intéressées.

On a refusé de montrer le texte du document aux journalistes hier soir sous prétexte que la copie lue aux membres du

comité était l'original du contrat et que c'était la seule copie qu'on avait en mains.

TROIS ECHEVINS QUITTENT LA SALLE

Les échevins Drolet, Gosselin et Bédard ont quitté la salle de l'exécutif hier soir au moment où on s'appretait à passer le contrat à la loupe, en soumettant à l'échevin Noreau, membre dudit comité, était absent et qu'une question aussi importante ne devait pas être discutée dans les circonstances.

Deux minutes plus tard, le maire Lavigne parait le document et la séance prenait fin, tout aussi tranquillement que les

précédentes réunions au cours desquelles on a discuté le problème de l'électricité.

LE MOT "REVENU"

Dans ce contrat passé hier, on parlait de la réduction des tarifs basés sur les revenus de la compagnie. On avait alors omis dans la résolution se rattachant au contrat de spécifier la nature de ces revenus, soit "revenus bruts" ou "revenus nets". Comme il était trop tard pour greffer quelque chose à la résolution, on a simplement laissé le mot "revenu", de sorte qu'un point litigieux reste greffé au document important.

L'allocation de Noël de Pie XI

Cité Vaticane, 22 (S.P.A.) — Le Souverain Pontife prononcera samedi son allocution de Noël. Le Saint-Père commencera à parler à midi.

ger enfin les livres tels que celui de M. le chanoine Lemieux.

En terminant, qu'on nous permette de citer la dernière phrase de la préface et de joindre nos souhaits les plus sincères à ceux de Dom Lefebvre: "Nous faisons des vœux pour que son livre dépasse les frontières de son cher pays, le Canada catholique, et se répande dans le monde entier pour apprendre à tous les chrétiens à prier et à agir en chrétiens."

LOUIS C. de LERY, S.J.

(1) Nous souscrivons pleinement aux désirs légitimes et fondés sur son expérience personnelle, que M. Lemieux formule d'ailleurs en termes si modérés, concernant la messe dite dialoguée.

Carnet d'un grincheux

D'un discours fait à Villery ces soirs-ci par un homme important: "On voit des gens qui se promènent dans une main avec les encyclopédies et dans l'autre avec la révolution". Se promener dans une main avec... et dans l'autre avec... Diable! Ce monsieur aurait-il lu les aventures de Gulliver?

La "Patrie" publiait mercredi une nouvelle que la "Presse" a démentie jeudi. Cette combinaison de la "Presse" numéro 1 et de la "Presse" numéro 2 imprimées sous le même toit a des avantages.

Cet ironiste de Louis Francoeur conseille une neuve à l'abbé Warré pour faire tomber les écaïles des yeux du premier ministre québécois. Est-ce qu'il ne sait pas que l'abbé Warré s'est effacé devant le R. P. Harvey? C'est celui-ci, le tout puissant, l'homme qui va...

A un économiste amateur, un type fait parler d'accroître "la puissance d'achat de la messe".

"Payez-moi les casquettes, les casquettes d'Anaclef", demande par ministère d'avocat un fabricant de casquettes à d'anciens copains d'Anaclef, qui leur a fait le coup de la casquette. Personne n'est plus coiffé d'Anaclef, maintenant qu'il s'agit du coût de la casquette.

Des maisons canadiennes-françaises à non français, clientes de la "Presse", reçoivent d'elle de ce temps-ci des vœux de Noël et du Nouvel An en anglais. Depuis que l'Académie française a médaillé la "Presse" à cause de son grand amour du français, — et de la belle langue française qu'elle écrit, sans doute, — la "Presse" fait comme tant de Français qui se croient gens fort bien, et s'anglicise. M. Pamphile Du Tremblay signera ses prochaines cartes de Noël ainsi, traduisant littéralement son nom: "I Love-All O'Shaky".

PAMPHILE

DEMAIN:

Le "Devoir" publiera demain, avec ses rubriques ordinaires du samedi: "Cercle des jeunes naturalistes", "Vie musicale", etc., toute une série d'articles spéciaux, notamment une lettre sur les élections espagnoles, de M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France.

Prix: 3 sous.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurance bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. Téléphone HARBOUR 1241

Ceux qui parleront après le discours du Trône, à Québec

MM. Rhéaume, McDonald, Lemieux et Kelly

QUÉBEC, 22. (D.N.C.) — Tel que prévu et annoncé, c'est M. Théodure Rhéaume, le nouveau député de Jacques-Cartier, qui sera le propulseur de l'adresse en réponse au discours du Trône.

Ce choix a été fait selon la coutume et confirmé mercredi par le cabinet. Un député de langue anglaise, M. W. R. McDonald, député de Pontiac, sera le second.

À la Chambre haute, on a prié le docteur Gustave Lemieux de proposer l'adoption de l'adresse et M. John Kelly de l'appuyer.

L'on sait que la session doit s'ouvrir le 9 janvier. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Carroll présidera cette cérémonie pour la dernière fois.

Jugement demain dans l'affaire de l'incendie du Reichstag

BERLIN, 22. (S.P.A.) — Un communiste nommé Rudolf Soenke a été condamné aujourd'hui à trois ans de bagnes et à la perte de ses droits civils pendant dix ans, pour parjure au procès des cinq hommes accusés d'avoir incendié le Reichstag. Soenke, locataire de l'un des trois accusés bulgares, s'était efforcé de démontrer que son locataire n'était pas près du palais le soir de l'incendie. On croit que le tribunal chargé de juger les cinq hommes accusés de l'incendie formulera son jugement demain. D'après quelqu'un qui est généralement bien renseigné, le jeune hollandais Marinus van der Lubbe sera condamné à mort, le chef communiste allemand Torgler sera acquitté relativement à l'incendie, les trois Bulgares seront chassés d'Allemagne.

Pour protéger les Espagnols établis à Cuba

MADRID, 22. (S.P.A.) — Le gouvernement d'Espagne projette de prendre des mesures pour protéger les Espagnols établis à Cuba. L'un des principaux membres du gouvernement a exprimé l'opinion que la solution logique serait de confier avec le gouvernement de Etats-Unis, on vue d'utiliser l'amendement Platt, dispositif de traité qui permet aux Etats-Unis d'intervenir à Cuba pour des raisons déterminées.

Mort d'un ancien ambassadeur italien en France

ROME, 22. (S.P.A.) — Le comte Lelio Bonin Longoni, vice-président du Sénat, est décédé. Il était âgé de 74 ans. Il avait été ambassadeur en France pendant la grande guerre. En 1925, il avait fait partie d'une mission italienne aux Etats-Unis pour la question des dettes de guerre.

L'antagonisme entre l'Asie et l'Europe

ROME, 22. (S.P.A.) — A l'inauguration de l'institut romain des relations agricoles avec l'Orient, le premier ministre Mussolini a dit que la prépondérance du capitalisme et du libéralisme occidentaux a détruit l'harmonie de l'Inde entre l'Orient et l'Occident. Il appartient à l'Italie fasciste, a-t-il continué, de rétablir cette harmonie. L'antagonisme entre l'Asie et l'Europe résulte surtout d'une mentalité qu'on observe en certains milieux européens.

La France, Hitler et le désarmement

Chautemps, Simon et Paul-Boncour confèrent à Paris en présence de lord Tyrrell

Paris, 22 (S.P.A.) — La France, aujourd'hui, invite la Grande-Bretagne à souscrire à son refus de poursuivre des négociations directes avec le chancelier Hitler en matière de désarmement. Le premier ministre Chautemps, le secrétaire d'Etat des affaires étrangères sir John Simon, le ministre des affaires étrangères Paul-Boncour confèrent à ce sujet, en présence de l'ambassadeur lord Tyrrell. Au cours de la conférence, une note confidentielle que le chancelier Hitler a adressée à M. Paul-Boncour sera étudiée très attentivement.

Le gouvernement français compte rallier le gouvernement britannique. Il expliquera son attitude au Parlement demain ou dimanche.

Les protestants en Allemagne

Mueller cherche à rétablir l'accord

Berlin, 22. (S.P.A.) — Le chef de la hiérarchie protestante du Reich, le révérend Mueller, a entrepris de rétablir l'accord avec les protestants allemands. Il a proposé un entretien au révérend Friedrich von Bodelschwingh, l'un des membres les plus influents d'une association de 4,000 pasteurs hostiles au chapitre de M. Mueller. Celui-ci a déjà donné à l'association l'assurance qu'il formera son chapitre d'hommes qui entendent garder la doctrine intacte et empêcher l'imixtion de l'Etat dans les affaires religieuses.

Décret contre les rabbins d'Allemagne

Berlin, 22. (S.P.A.) — Un décret du gouvernement prussien enlève aux rabbins le droit de faire partie des commissions scolaires en Prusse.

Au Mexique

Mexico, 22. (S.P.A.) — Un amendement constitutionnel conférant au président de la république toute autorité en matière agraire est en vigueur depuis quelques heures.

— CALENDRIER —

Demain: SAMEDI, 23 décembre 1933
 Q. Temps: JOURNÉE: De la Vierge
 Lever du soleil, 7 h. 30
 Coucher du soleil, 4 h. 15
 Coucher de la lune, 11 h. 27
 Pleine lune, le 23, à 8 h. 35m. du soir.
 Dernier quart, le 19, à 11 h. 30m. du matin.
 Nouvelle lune, le 18, à 9 h. 59m. du soir.
 Premier quart, le 23, à 3 h. 15m. du soir.
 Pleine lune, le 31, à 4 heures du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

BEAU: PLUS FROID
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 25.
 Minimum aujourd'hui 15.
 Même date l'an dernier 28.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.29, 11 h. a.m. 29.41.
 Midi: 29.33.
 Chiffres fournis par la météo. M.-R. G. Macle,
 1610, St-Denis, Montréal.

Un échevin absent des séances pendant six mois sera déqualifié

M. Maurice Gabis annonce que le comité exécutif soumettra un amendement à la charte de Montréal, lors de la prochaine assemblée du conseil municipal.

Le comité veut amender l'article 25, paragraphe "M", loi 62, Victoria, chapitre 58, tel qu'amendé par la loi 11 Georges V, chap. 112, cédule B, section 10, de façon qu'un échevin qui aura été absent des assemblées du conseil municipal, pendant une période ininterrompue de 6 mois, sera automatiquement déqualifié.

Ledit paragraphe dit ce qui suit: "Si étant un échevin il manque d'assister à trois séances régulières du conseil sans la permission du conseil, excepté en cas de maladie".

M. Gabis annonce aussi que le comité exécutif veut une clause pour emprunter \$2,500,000 destinés à l'achat de carrières, somme qui devra être dépensée dans un an.

M. Gabis annonce que le bill ne comprendra aucune clause pour le règlement des expropriations.

Décès de M. A. Pouliot

Québec, 22 (D.N.C.). — Un citoyen en vue de Saint-Henri de Lévis, M. Alphonse Pouliot, 69 ans, est mort subitement hier.

Cargaison de vins et de champagne

New-York, 22. — Le "Roma", de la Ligue italienne, arriva demain matin ici avec de nombreux passagers et une forte cargaison de vins et de champagne italiens qui seront consommés pendant la période des fêtes.

Après moins de 24 heures dans le port, il partira pour une croisière de dix jours aux Antilles.

O'Duffy sera-t-il arrêté de nouveau?

Dublin, 22 (S.P.A.). — Remis en liberté hier, le général O'Duffy, chef du parti de l'Irlande-Union, pourrait être bientôt arrêté en vertu de la loi de sécurité publique.

Le cas du juge McCaughrin

Toronto, 22 (S.P.C.). — Le premier ministre d'Ontario, M. George S. Henry, enquêtera personnellement sur l'assertion d'un juge d'Orillia, M. Daniel McCaughrin, d'après laquelle on aurait offert à ce juge, en présence du ministre des terres et forêts et du procureur général, \$2,000 pour sa démission.

La "Quebec Power" et Québec

Québec, 22 (D.N.C.). — Le contrat liant la ville de Québec pour 10 ans à la Québec Power a été signé à 10 h. 30 ce matin, par le maire Lavigne et M. J.-E. Tanguay, gérant général de la compagnie.

Le docteur Saluste Roy fêté à Québec

Québec, 22 (D.N.C.). — La Société médicale du comté de Québec a fêté le Dr Saluste Roy, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la pratique médicale.

C'est le Dr Gustave Beaudet qui présidait. Il se fit l'interprète de ses collègues pour présenter les hommages de la société au surintendant de l'hôpital Saint-Michel-Archange. Le jubilaire a répondu en remerciant ses confrères de leur vœux et de leur cadeau, une valise avec nécessaire de voyage.

Graveline remis en liberté

Québec, 22 (S.P.C.). — Antonio Graveline, suspect de contrebande de l'alcool, emprisonné pour avoir refusé de donner des renseignements à la Commission des liqueurs, a été remis en liberté par le juge Laliberté.

Les dindes s'envolent...

Un peu partout de par la ville les gosses et les bouchers mettent les grappins sur les volailles. La dinde surtout semble très prisée. Cet oiseau qui figure admirablement sur une table bien servie disparaît comme par enchantement dans les états de bouchers où la surveillance n'est pas suffisamment vigilante. Riches et pauvres ont les mêmes goûts à l'époque des fêtes particulièrement.

Vol peu banal

Trois jeunes gens comparaitront en Cour juvénile sous l'accusation d'avoir fait main basse sur huit dentiers et trois ponts en or qu'un dentiste de la rue Saint-Laurent avait en montre dans une vitrine, à la porte de son bureau. Quand les jeunes gens furent appréhendés, ils avaient déjà dissimulé de trois dentiers et des ponts en or. Simple question de vendre l'or chez les marchands qui achètent le vieil or...

En Chine

Hong-Kong, 22 (S.P.A.). — On apprend de source chinoise que des troupes du gouvernement de Nankin ont vaincu des troupes du gouvernement révolutionnaire du Fokien, le long de la frontière du Tchekiang. D'autre part, des envoyés du gouvernement de Nankin annoncent qu'ils ont réussi à assurer à ce gouvernement la fidélité du Kouangsi. Mais il paraît que le Kouangsi exige de Nankin \$165,000 par mois.

Projet municipal à Vancouver

Vancouver, 22 (S.P.C.). — Vancouver projette une innovation en matière de finances municipales. Cette ville, en effet, demandera aux autorités provinciales l'autorisation d'affecter une partie du produit de ses impôts à la constitution d'une caisse pour la construction des immeubles municipaux.

Ford sera-t-il traduit en justice?

Washington, 22 (S.P.A.). — Le président du groupement de syndicats ouvriers dit American Federation of Labor, M. William Green, a remis aux applicateurs du plan présidentiel de relèvement économique un rapport d'après lequel le fabricant d'automobiles Ford a enfreint, à Edgewater, dans le New-Jersey, les règlements imposés à l'industrie de l'automobile. L'apporteur en chef, M. Hugh S. Johnson, a déclaré que, s'il y a lieu, il demandera au procureur général de traduire M. Ford en justice.

La Voirie provinciale

Le ministère employait 2,500 hommes jusqu'à cette semaine

Québec, 22 (D.N.C.). — Interrogé hier après-midi sur le travail pour la voirie, le sous-ministre Boulanger nous apprend que le ministère employait encore 2,500 hommes jusqu'à cette dernière semaine.

Depuis hier, cependant, les ouvriers désireux de passer les fêtes dans leurs familles ont été libérés. A date, 95 projets ont été soumis par M. J. E. Perrault au fédéral. De ce nombre, 82 ont été approuvés. On sait que les travaux doivent être terminés pour le 31 mars. Il est bien évident que si le fédéral n'accorde pas de délai, la plupart des travaux resteront inachevés.

M. Perrault emploie le plus d'hommes possible aux travaux que l'on peut exécuter en dépit de la rude saison; coupe de billes, élagage, transport, concassage de la pierre, etc.

L'enlèvement des déchets

Le public est avisé qu'il n'y aura pas d'enlèvement des déchets lundi, jour de Noël, et aussi le 1er de l'an.

Aux endroits où l'enlèvement se fait ordinairement le lundi, l'on est prié d'attendre au jeudi suivant pour déposer les réceptacles, sur les rues ou dans les ruelles.



KNUD-JOHN-VICTOR RASMUSSEN — Le célèbre explorateur arctique mort au Danemark.

Un jugement introuvable

Dans l'affaire Berthiaume-la "Presse" — Il serait entre les mains du procureur de M. du Tremblay

M. le juge Curran a rendu avant-hier un jugement interlocutoire dans la poursuite par laquelle M. Eugène Berthiaume tente de se faire reconnaître des droits à la présidence de la Presse. Du moins nous sommes informés qu'il a rendu ce jugement; car le jugement est introuvable au palais. Ce jugement maintient, paraît-il, trois allégations, sur environ 150, d'une inscription en droit à l'encontre du plaidoyer du demandeur.

Nous avons appris d'un homme que nous avons tout lieu de croire bien informé que si le jugement de M. Curran est introuvable, c'est qu'il est entre les mains du procureur de M. du Tremblay. Il est tout à fait irrégulier de remettre le texte d'un jugement à un avocat avant que la pièce ne soit enregistrée. L'affaire du charbon confirme que les monopoles sont au-dessus de la loi. M. du Tremblay bénéficierait-il déjà des privilèges d'un monopole de la presse? — P. S.

Les souhaits de M. Duplessis

A l'occasion de la Noël et du Nouvel An

M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières et chef du parti conservateur provincial, a formulé à l'occasion de la fête de Noël et du nouvel An les souhaits suivants:

"Cette année, les cloches de Noël ne chanteront pas la joie de la prospérité reconquise. En dépit de tous ses efforts, l'univers n'a pas su s'affranchir entièrement de l'épreuve qui l'étreint: la dépression subsiste même s'il y a sensible amélioration.

"Par là, Dieu donne une rude leçon à l'humanité, fière de sa science limitée, trop éprise de ses progrès matériels.

"Les heures difficiles qu'ils ont vécues, auront fait comprendre aux peuples que l'équilibre économique repose sur des principes d'ordre, d'autorité et de justice, sur l'amour du travail, sur le respect mutuel, sur la coopération entre les classes, sur les préceptes de la charité chrétienne.

"Que Noël 1933 soit un Noël d'espoir fécond! Que l'an 1934 se lève sur l'optimisme confiant et agissant des sociétés, des familles et des individus.

"A notre province, à sa population, l'offre, du plus profond de mon cœur, mes meilleurs souhaits de joyeux Noël et de bonne et heureuse année."

M.-L. DUPLESSIS

Nazi arrêté à Newark

Newark, 22 (S.P.A.). — Un petit incendie dans une habitation a abouti à l'arrestation d'un homme de 28 ans nommé Oscar Schilling, qui, d'après la police, est en contact avec une association nazie dite des Amis de la nouvelle Allemagne. Il y avait chez Schilling des formules de protestation contre le boycottage des produits allemands.

L'inspection des écoles normales

PAR LES INSPECTEURS REGIONAUX

Québec, 22 (D.N.C.). — D'après une résolution adoptée hier par les inspecteurs régionaux à leur congrès annuel, l'inspection des écoles normales de district sera faite désormais par les inspecteurs.

On se souvient qu'auparavant, l'inspection des écoles normales était faite par M. l'abbé Couture, devenu curé de Sainte-Croix. Après la nomination de l'inspecteur général à cette cure, l'on remit ce travail aux inspecteurs. Le congrès a décidé d'accepter cette charge. M. Alphonse Desilets continuera à faire l'inspection des écoles ménagères régionales.

Le congrès a été tenu sous la présidence de M. C.-J. Miller. Étaient présents: MM. Rodolphe Maltais, J.-G. Marien, J.-A. Paquin, J.-E. Boily, J.-Eugène Lamarre, L.-O. Page, E. Litalien et Paul Hubert.

L'hon. M. F. Delage a rencontré les congressistes. Il a discuté certaines questions avec eux. M. Lionel Bergeron a également rencontré les congressistes.

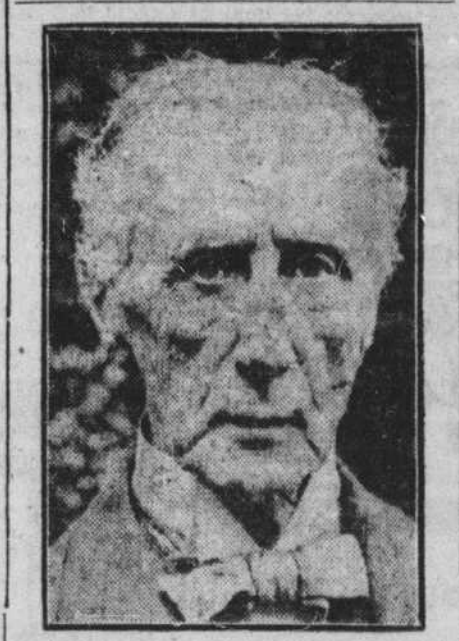
Au cours de la réunion, on a adopté une résolution de sympathie à Son Excellence Mgr Forbes dont le diocèse a été plongé dans le deuil par la mort de M. l'abbé Courte, principal de l'Ecole Normale de Hull.

J. W. Paradis débouté de son appel

Ottawa, 22 (S.P.C.). — La Cour suprême a débouté J.-W. Paradis, de Victoriaville, d'un appel contre une sentence de cinq ans de bannissement pour avoir préparé l'incendie d'un immeuble.

Banque centrale dans l'Inde

Nouvelle-Delhi, Inde, 22 (S.P.C.). — L'Assemblée législative de l'Inde a adopté aujourd'hui un bill pour l'établissement d'une banque centrale de réserve dans l'Inde. Des actions de l'institution seront vendues au public.



SIR HENRY DICKENS. — Le seul fils survivant du célèbre romancier, Charles Dickens, est mort à Londres, à 84 ans.

Procédures contre 538 personnes

QUEBEC, 22 (D.N.C.). — Dès le début de janvier, des procédures variées seront prises contre 538 personnes.

Telle est la nouvelle que nous avons apprise ce matin. On sait que l'enquête commencée le 1er novembre par la police fédérale afin d'enrayer la contrebande a abouti à 20 arrestations à date. Cette enquête est maintenant terminée et 538 autres personnes seront inculpées au début de janvier.

Les procédures seront prises contre les vendeurs, distributeurs ou commerçants de liqueurs alcooliques sans autorisation de la loi. Des procédures seront également prises contre des gens qui faisaient un commerce licite de liqueurs alcooliques mais qui ont négligé de faire rapport au département du Revenu National à Ottawa. Ces 538 procédures constitueront la plus grosse affaire judiciaire encore vue au Canada.

L'enlèvement de la neige

SUGGESTION DE M. ALLAN BRAY

M. Allan Bray, ancien président du comité exécutif, est d'avis que la ville pourrait économiser la moitié du coût de l'enlèvement de la neige, si les administrateurs voulaient y engager les chômeurs. Il suffirait pour la ville de faire l'annonce publique suivante: Les chômeurs sont invités à venir travailler à l'enlèvement de la neige, à raison de 20 cents de l'heure, tout en gardant leur allocation de chômage actuelle.

Autrement dit, les chômeurs continueraient à recevoir leurs secours directs, comme auparavant, avec la garantie qu'elle leur sera par la suite continuée. Mais la ville, au lieu de payer le tarif régulier de 40 cents de l'heure, ne paiera que 20 cents. Le projet aura deux avantages. Il sauvera 50% des frais d'enlèvement de la neige à la ville et en plus démontrera si les assistés veulent réellement du travail.

Au "Metropolitan"

SEMAINE D'OUVERTURE — CINQ DEBUTS

Voici le répertoire que donnera le Metropolitan Opera, de New-York, pour sa semaine d'ouverture:

25 décembre. — Matinée spéciale pour les enfants: *Huendel* et *Grete*, avec Mme Fleischer et Mario Manski.

26 décembre. — Ouverture officielle: *Peter Ibbetson*, Edward Johnson (de Toronto), Lawrence Tibbett, Léon Rothier, Mme Lucrezia Bori.

27 décembre. — *Tannhäuser*, avec Mme Mueller et M. Lorenz. Débuts d'Emanuel List, basse austro-américaine.

28 décembre. — En matinée: *Rigoletto*, avec Lily Pons. Débuts de Nino Martini, ténor italien (bien connu à la radio).

28 décembre. — En soirée: *L'Africaine*, avec Rosa Ponselle, MM. Martinelli et Léon Rothier. Débuts de Virgilio Lazzari, basse italienne.

29 décembre. — *La Walkyrie*, avec Mme Kapell et M. Lorenz. Débuts d'Irma Petina, mezzo-soprano russe.

30 décembre. — En matinée: *Mignon*, avec Lucrezia Bori, Lily Pons, MM. Tito Schipa, Léon Rothier.

30 décembre. — En soirée: *Aida*, avec Mme Mueller et M. Martinelli. Débuts de Lillian Clark, soprano américaine.

Le Tramway perd son appel

Ottawa, 22 (S.P.C.). — La Cour suprême, aujourd'hui, a débouté la Compagnie des Tramways de Montréal d'un appel contre un jugement rendu en faveur de M. Philias Dupré, de Montréal. Deux juges ne ratifient pas cette décision de la Cour suprême: MM. Rinfret et Smith.

Une tempête en Colombie

Vancouver, 22 (S.P.C.). — La Colombie canadienne est en train de se remettre d'une forte tempête. A une vingtaine d'endroits, des équipes réparent les dommages qu'ont subis les moyens de communication.

Mort de M. A. Fournier à Rimouski

Rimouski, 22 (S.P.C.). — M. Alphonse Fournier, inspecteur d'électricité pour le gouvernement provincial, est mort à 57 ans.

Bulletin météorologique

Toronto, 22 (S.P.C.). — Hier, il a neigé du nord de l'Ontario aux provinces Maritimes. Il y a abaissement de la température dans l'Ouest. Voici le temps qu'il fera probablement demain dans la province de Québec.

bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vent du nord, beau et plus froid;

nord-ouest et lac St-Jean: vent du nord, beau, très froid;

bassin du bas St-Laurent: vent du nord, beau et froid;

golfe et baie des Chaleurs: fort vent du nord-ouest, beau, plus froid;

rive nord: fort vent du nord, plus froid, un peu de neige.

Voici la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays: Victoria, 56, 46; Calgary, 8, -16; Winnipeg, 6, -10; Toronto, 34, 30; Ottawa, 26, 12; Montréal, 20, 14; Québec, 16, 12; Saint-Jean, N.-B., 24, 8; Halifax, 38, 20.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

LE REZ-DE-CHAUSSEE — FAITS ET OPINIONS

Inconscience ou...?

Tout le monde sait que le gouvernement provincial ne demande aucune soumission dans le cas de la plus grande partie des impressions qu'il fait exécuter. Les lecteurs du *Devoir* n'ont certes pas oublié les longues listes de contrats accordés par Québec au Soleil, au Canada à la Gazette et à nombre d'autres journaux, rouges où qui savent défendre l'administration Taschereau sous couleur d'indépendance, quand ils ne s'affichent pas hypocritement comme des journaux conservateurs. Ces contrats réunis atteignent une valeur considérable chaque année, plusieurs centaines de mille dollars. Et personne n'a jamais vu des demandes de soumission du gouvernement de Québec pour l'impression du rapport du secrétaire de la province, pour celui du Conseil provincial d'hygiène, pour les nombreux rapports du ministère des mines. En fait, Québec ne demande aucune soumission pour aucun rapport de ministère ni pour aucune publication importante. Tout au plus en demande-t-on quelquefois, dans le cas de certaines formules dont le coût est peu important. Et l'on assure dans certains milieux que ces demandes ne sont que pour la forme, parce que le plus bas soumissionnaire, même s'il offre toutes les garanties requises, n'obtiendra pas le contrat, mais qu'on trouvera une raison — quand on se donnera la peine de la faire — pour accorder ledit contrat à un ami politique, généralement un journal rouge à en crever.

Cette situation, connue de tous ceux qui veulent voir, n'empêche pas M. Taschereau de vouloir paraître se placer au-dessus de ces mesquines considérations; à moins qu'il ne veuille montrer délibérément qu'il se f... de vous, de moi et de tout le monde.

A une délégation d'imprimeurs désireux qu'une échelle fixe soit établie pour les prix des impressions — demande assez discutable

à certains égards, à moins qu'on ne veuille dire: prix raisonnable minimum qui viserait à couper les ailes aux pirates de cette industrie — le premier ministre Taschereau a demandé: "Si les prix sont partout les mêmes, comment pourrions-nous demander des prix pour nos soumissions?" Nos soumissions? C'est à rire.

Inconscience? Cynisme? — H. C.

Jouets

On a fait de la balance commerciale une balanceoire; les bleus disent: nous l'avons rendue favorable; les rouges ripostent: le fait que les importations ont encore plus diminué que les exportations n'est pas une preuve de prospérité; notre commerce extérieur a en fait considérablement diminué.

Mais nous sommes au temps des fêtes, des souhaits, des jouets, et la statistique, avec laquelle on joue tant, vient avec les jouets apporter une note agréable. En effet il se trouve que pendant la dernière année nos importations de jouets ont diminué — ce qui n'aurait rien de remarquable — mais aussi que nos exportations dans ce domaine ont augmenté.

Voici les chiffres officiels publiés par la Revue du Revenu national. Importations de jouets: année financière 1930-31, \$1,981,455; 1931-32, \$1,494,839; 1932-33, \$1,208,584. Exportations: 1930-31, \$28,342; 1931-32, \$30,192; 1932-33, \$83,768. Comme on le voit, c'est remarquable. Mais... en parlant d'exportations la revue dit: jouets canadiens et autres marchandises de fantaisie... Que sont ces marchandises de fantaisie? Souhaitons qu'on n'ait pas joué avec la statistique des jouets, et que le gouvernement ait la — pour la joie de tous ceux qui ne sont pas rouge-bête — un jouet incassable. Souhaitons aussi que les marchandises sérieuses prennent exemple sur les jouets, tout comme les gens sérieux doivent s'efforcer de ressembler aux petits enfants. — P. S.

Cachets bilingues

Notre collaborateur Phil Athély déplorait récemment l'absence du français sur les cachets commémoratifs appliqués par les Postes sur les enveloppes à l'occasion de l'inauguration de nouveaux services postaux aériens, et réclamait, avec raison, justice pour notre langue. Ses vœux sont exaucés.

Nous recevons à l'instant des enveloppes de premières envolées accomplies, il y a une dizaine de jours, entre les Sept-Îles, Havre St-Pierre et Natashquan, sur la Côte-Nord du Saint-Laurent et toutes portent des cachets bilingues: Canada Air Mail — Poste Aérienne Canadienne — First Official Flight — Premier parcours officiel (au lieu de parcours, nous aimerions mieux envolée, mais c'est un détail).

On aura remarqué que ces randonnées inaugurales sont uniquement dans le Québec. Tout dernièrement de semblables vols de Rea à Cameron Bay et Camell River, dans le Territoire du Nord-Ouest, ont été marqués par l'emploi de cachets exclusivement en anglais. Nous voudrions croire que l'innovation a été réservée à notre province comme un honneur au bercail de la langue française dans notre pays, et que désormais nous verrons les français sur tous les cachets postaux, d'un bout à l'autre du Canada.

Les Postes auront l'occasion de nous donner raison bientôt. Le 15 janvier le service postal aérien sera prolongé de Cameron Bay à Coppermine, au Cercle arctique. A cette occasion des cachets officiels seront apposés sur la correspondance; les autorités postales voudront sûrement qu'ils soient en français comme en anglais.

Les félicitations méritées par M. Sauvé, notre ministre des Postes, se chiffrent à plus de cent

pour ses cachets de la Côte-Nord, nous avons confiance qu'il pourvoir les réitérer au lendemain de Coppermine. — N. L.

"Sainte-Catherine" ou "Sir-Arthur-Curie"?

On nous signale qu'un petit groupe d'Anglais loyalistes, admirateurs de feu le principal de l'Université McGill, serait à faire circuler une requête afin de faire baptiser... tout simplement la rue Sainte-Catherine et de la rebaptiser du nom de Sir-Arthur-Curie.

Il n'est pas question, ici, de discuter les mérites personnels de l'homme qui, jusqu'à ces derniers temps, présidait aux destinées de l'Université anglaise de Montréal, et qui, pendant la guerre de 1914-1918, a joué un rôle important.

Nous n'avons pas objection, au contraire, à ce qu'on donne son nom à une rue nouvelle, à un nouveau boulevard; mais changer le nom de la rue Sainte-Catherine, artère principale du commerce de détail et lui substituer un nom anglais?

Ces bons loyalistes, s'ils veulent faire absolument oeuvre de patriotisme, devraient plutôt s'unir à nous pour faire changer au plus tôt le nom du Pont des Commissaires du Havre en celui de Pont Jacques-Cartier: cela presse beaucoup plus que de changer le nom de la rue Sainte-Catherine. — LUCIEN D.

De 200 à 65

Où sont les expéditions de grains de 1928? D'après un relevé des expéditions de grains de la Commission du port de Montréal vers les ports étrangers, pour la période de 1910 à 1933 inclusivement, on constate que de 1910 à 1920 le total des expéditions n'a pas dépassé les 82,000,000 de boisseaux. De 1921 à 1928 inclusivement, les expéditions se chiffrent à plus de cent millions de boisseaux et même, en 1928, elles atteignent le haut pic de 211,205,379 boisseaux. L'année 1928 fut une véritable année d'or. Le blé doré coulait à profusion dans les élévateurs de Montréal, devenait la banque centrale du blé canadien. Un peu plus, c'était l'étalon-bile.

Signe de la crise: les expéditions de grain sont tombées à 90,000,000 de boisseaux seulement en 1929, alors que la dégringolade des stocks à la bourse ne s'est produite qu'à la fin de la saison de navigation, soit une différence d'environ 120,000,000 avec l'année précédente. En 1930 et en 1931, les expéditions se sont maintenues entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix millions de boisseaux pour rebondir en 1932 à cent douze millions et retomber cette année au niveau de 1918 et de 1920, soit à 65,500,000 en chiffres ronds. Où sont les expéditions d'antan? — A. A.

Un critique de New-York a écrit que si certains virtuoses de concert se voyaient peints par les Piccoli avec leurs manières soulignées et amplifiées, ils seraient stupéfaits de voir ce que tant de leurs auditeurs pensent sans oser le dire. Et c'est ce à quoi nous fait songer, par exemple, la Rosine du *Barbier de Séville* qui fut dans sa manière de chanter et son jeu la plus belle satire de cet être tout artificiel et maniéré qu'est d'habitude une prima donna coloratura, la chanteuse légère. Ce que donnent les Piccoli de l'opéra-bouffe rossinien est la critique la plus osée et la plus profonde qu'on puisse en faire.

A lui seul le *Barbier de Séville* occupait le tiers de tout le programme; le reste était formé de sketches séparés, dont quelques "à la manière de..." dont ceux qui connaissent Mistinguette et Joséphine Baker se sont immensément amusés.

Les chanteurs et chanteuses se sont distingués: c'est par le contraste entre leurs exécutions correctes, dans la note vraie, doublées d'une haute valeur vocale et l'action des marionnettes sur la scène que vient la plus grande partie de l'effet comique; mais ce contraste est loin de paraître discordant, il est au contraire la paraphrase amplifiée de l'action.

L'accompagnement est fourni par un très bon orchestre, sous la direction de M. Aron Pressmann. Tous les chanteurs sont italiens. Ceux qui se sont fait applaudir dans le *Barbier de Séville* auraient pu le donner sur la scène avec le plus grand succès.

Les Marionnettes de Podrecca

Les Piccoli ont débuté hier soir devant une salle pleine, qui ne leur a pas ménagé leurs applaudissements. Le programme était très fourni et présentait un peu de tout ce que les marionnettes sont capables de faire. Or, ceci est tout simplement extraordinaire et, devant l'habileté des manipulateurs, l'exactitude et la presque humanité des grandes poupées, on reste ébahi. Tout cela marche, danse, gesticule avec une désinvolture souple à laquelle ne parviennent pas toujours des personnages vivants. Si l'on ajoute que les chanteurs et chanteuses sont stylés à une concordance parfaite avec les mouvements, on se trouve à assister à une représentation qui ne dément pas un seul instant les éloges qu'on en

M. le directeur-gérant, le "Devoir", C.P. 4020, Montréal.

Monsieur:

Je soussigné la somme de pour assurer la survivance du "Devoir".

"Vivre en aimant"

Le métal argent aux Etats-Unis

Roosevelt ratifie l'accord de Londres relatif à la production et à la monétisation du métal argent

Washington, 22 (S. P. A.) — Le président Roosevelt a formellement ratifié l'accord de Londres relatif à la production et à la monétisation du métal argent. Dans une proclamation énonçant la ratification, il annonce que le gouvernement des Etats-Unis, en vertu d'une loi adoptée par le Congrès, acceptera, pour la frappe de pièces de monnaie d'un dollar, l'argent extrait du pays ou de ses possessions, qu'il paiera le métal la moitié du prix légal, soit 64 cents 1-2, et gardera l'autre moitié comme droit de frappe (ce prix de 64 cents 1-2 dépasse d'environ 19 cents le prix du marché). Quant au rapport entre l'or et l'argent, il le maintient, jusqu'à nouvel ordre, tel qu'il est présentement. Enfin, le président se réserve le droit de révoquer ou de modifier sa proclamation dès que cela lui paraîtra nécessaire à l'intérêt du pays.

Au début de sa proclamation, le président rappelle que l'Inde a déjà ratifié l'accord de Londres relatif au métal argent. Il dit que d'autres pays sont sur le point de la ratifier également. Ensuite, il annonce que désormais la Monnaie acceptera l'argent extrait du pays ou de ses possessions et en frappera des pièces d'un dollar, moyennant un droit de moitié du prix légal du métal. Il rappelle ensuite les grandes lignes de l'accord de Londres. Il souligne à ce sujet que soixante-six Etats ont unanimement adopté la proposition que le gouvernement des Etats-Unis a formulée pour enrayer la fonte et l'altération des pièces d'argent, pour substituer des pièces d'argent au papier-monnaie de faible valeur, pour empêcher d'une manière générale l'adoption de lois de nature à diminuer la valeur du métal argent sur le marché mondial.

Cette proposition, continue-t-il, était toutefois subordonnée à la conclusion entre les gouvernements des pays possédant ou utilisant de grandes quantités de ce métal, d'autre part, d'un accord destiné à soulager les marchés mondiaux d'un excédent anormal d'argent. L'objectif de cet accord, cela va de soi, devait être de permettre à l'offre et à la demande de déterminer le prix de l'argent, grâce à la neutralisation de l'excédent découlant de la fonte des pièces de monnaie.

L'Inde pouvait lancer sur les marchés mondiaux, à n'importe quel moment et à n'importe quel prix, des centaines de millions d'onces d'argent. De fait, en fondant les pièces de monnaie indiennes, elle était en mesure de déverser une quantité d'argent égale à la production mondiale. Ce pouvoir que possédait l'Inde et le fait qu'on était dans l'incertitude quant à l'usage qu'elle en ferait affectaient la valeur et la stabilité de l'argent dans le monde entier.

La Chine s'est engagée, pour les quatre années allant de janvier 1934 à janvier 1938, à ne pas permettre la vente d'argent obtenu au moyen de l'altération ou de la fonte de pièces de monnaie. L'Inde s'est engagée, pour la même période, à limiter à 35 millions d'onces par an la vente d'argent obtenu par ces moyens, et l'Espagne s'est engagée, aussi pour la même période, à ne pas vendre plus de 5 millions d'onces par an de l'argent provenant de ces deux sources.

En retour, la Chine, l'Inde et l'Espagne exigent que l'Australie, le Canada, le Mexique, le Pérou et les Etats-Unis absorbent au total 35 millions d'onces par an de l'argent qu'ils extraient de leurs territoires. Vu le chiffre considérable de leur population et le fort volume de leur production, les Etats-Unis se sont engagés à absorber au moins 24,421,410 onces de l'argent de leurs mines. En 1932, la production de l'argent aux Etats-Unis a été d'environ 24 millions d'onces.

Ottawa, 22 (S. P. C.) — Le fait que les Etats-Unis ont ratifié l'accord de Londres relatif à l'argent suscite beaucoup d'intérêt dans les milieux gouvernementaux canadiens. Il y a lieu de penser que le Parlement sera invité, au cours de la prochaine session, à effectuer l'adhésion du Canada à cet accord.

Réunion des médecins du nord

Les accidents du travail et les médecins

L'Association des médecins du Nord a tenu sa réunion annuelle hier soir à l'école Morin. Le Dr L.-G. Héty présidait. Outre l'élection des officiers pour 1934, le programme comportait deux causeries sur la Commission des accidents du travail en ce qui intéresse les médecins.

Voici le résultat des élections: présidents d'honneur, MM. les Drs J.-E. Desroches et J.-O. Mousseau, ex-aequo; président sortant de charge, président, M. le Dr L.-G. Héty; vice-présidents d'honneur, MM. les Drs Arthur Denis, A. Planter, E. Poulin et Z. Lesage; vice-présidents, MM. les Drs R. Plouffe, F. X. Goyette et J.-O. Authier; secrétaire, M. le Dr Eug. Prud'homme; trésorier, M. le Dr A. Lamarche; directeurs, MM. les Drs G.-H. Préville, L. Lemire, J.-A. Rousse, H. Prud'homme, A.-H. Robert, A.-M. Cholette, A.-L. Guertin, L.-P. Laporte, J.-A. Robillard, L.-P. Drouin, R. Gauthier, H. Pelletier, J.-B. Prince et J.-E. Riopel; conseiller juridique, Me A. Denis; publiciste, M. A. Bourgeois, MM. les députés le Dr Arthur Denis, le Dr Ernest Poulin et Jos.-A. Francoeur assistaient.

M. le Dr Léo Blagdon, de l'hôpital Notre-Dame, a expliqué les formalités légales que les accidentés doivent remplir pour leurs réclamations. Il a conseillé de bien rédiger les rapports et a signalé certains abus: abus de pansements humides, source de troubles et de complications, abus de teinture d'iode et d'antiseptiques irritants. Avant d'entreprendre un traitement coûteux, comme un massage, le médecin devrait consulter la commission: elle refuse quelquefois, mais elle est raisonnable et lorsqu'elle aura été clairement expliquée, les abus seront rares.

M. le Dr I. Côté, médecin de la Commission des accidents du travail, expliqua ce qu'est un accident au sens de la loi.

D'après la Cour de Cassation de France, dit le conférencier, un accident se définit: toute lésion provenant de l'action soudaine et violente d'une cause extérieure. Il y a distinction à faire entre accident et maladie. Souvent, et de bonne foi, l'on fait erreur en confondant. "Je ne peux aucun doute sur la bonne foi des médecins, dit-il, et je sais que les médecins ne doutent pas de la bonne foi de la commission, mais, alors que les médecins s'attendent à voir une histoire pitoyable racontée par un accidenté et qu'ils prennent pour acquit des déclarations qui ne sont pas toujours véridiques, la Commission, elle, n'examine que le côté légal.

"Les accidentés qui se plaignent le plus ont le moins de mal. Plus les lois sont généreuses, plus le peuple est exigeant, et plus la misère est grande, plus les demandes sont nombreuses. Un accidenté qui trompe un médecin est chose commune, nous le savons, nous qui suivons plus de 20,000 accidentés."

Le conférencier donne ensuite la nomenclature de certaines maladies qui n'entrent pas sous la loi des accidents. "Peut-être trouvez-vous la Commission un peu trop sévère concernant le lumbago?"

"Je l'avoue, elle l'est, sévère. Le lumbago thromatique existe, mais au sens de la loi des accidents, il est rare, et il est curable. On ne peut blâmer la Commission d'être sévère. Ils sont nombreux, les cas de lumbago d'automne, d'hiver, de fin de contrats, de paresse... Les victimes de ce lumbago trompent les médecins, et les médecins, soignent, soignent, et la Commission, après enquête, refuse de payer les honoraires, parce que la maladie ne tombe pas sous la loi."

En terminant, le Dr Côté donne des conseils aux médecins qui doivent faire des expertises devant les tribunaux, expliquant la portée du témoignage d'un médecin expert.

M. le Dr Ernest Poulin a remercié les deux conférenciers et a prié le Dr Côté de laisser au président une copie de sa conférence pour l'utilité des membres de l'Association.

M. J.-O. Duckett a signalé le fait que la loi ne prohibe pas la fabrication d'appareils orthopédiques par des personnes non qualifiées. Il a conseillé aux médecins de n'encourager que les maisons qualifiées qui font ces appareils et les ajustements, afin de protéger les médecins contre les charlatans et les malades contre les appareils sans valeur.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet. — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphonez HARBOR 1241.

Prenez vos cartes de jour de l'An chez nous

Les Cartes du "Devoir" sont désormais très connues et très prisées. Nous en vendons des milliers chaque année. Peintes à la main par une artiste de chez nous, elles sont originales et pratiques parce que l'on peut employer un feuillet entier à sa correspondance de Noël ou du Nouvel An. En dépit de leur originalité ces cartes se vendent, avec enveloppes assorties, au prix modique de .15 l'unité ou \$1.75 la douzaine franco.

A la demande de quelques clients, nous avons joint à cet assortiment une série de cartes, sujets canadiens, d'Henri Julien et de J.-Edmond Massicotte au prix, enveloppe comprise, de .05 l'unité. Ces cartes photographiées comprennent les sujets suivants: Elles sont de la forme dite carnet avec souhaits du jour de l'An imprimés sur le feuillet intérieur.

HENRI JULIEN: Repas de Noël, Les Sucre, La Débauche. Habitant allant au marché, La Chasse, Galerie, Charroisage de bois.

J.-EDMOND MASSICOTTE: La prière en famille, L'Angelus, La Visite du jour de l'An.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est — Montréal

Le "PRINCE GEORGE" — Ce paquebot côtier des "Canadian National Steamships" s'est jeté sur le récif de Vado, Colombie canadienne. Les passagers et l'équipage sont sains et saufs. On le réparera à Prince-Rupert.

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme les ouvriers des autres métiers, les briqueteurs comprendront la nécessité qu'il y a pour eux de seconder tous ceux qui propagent ce mouvement.

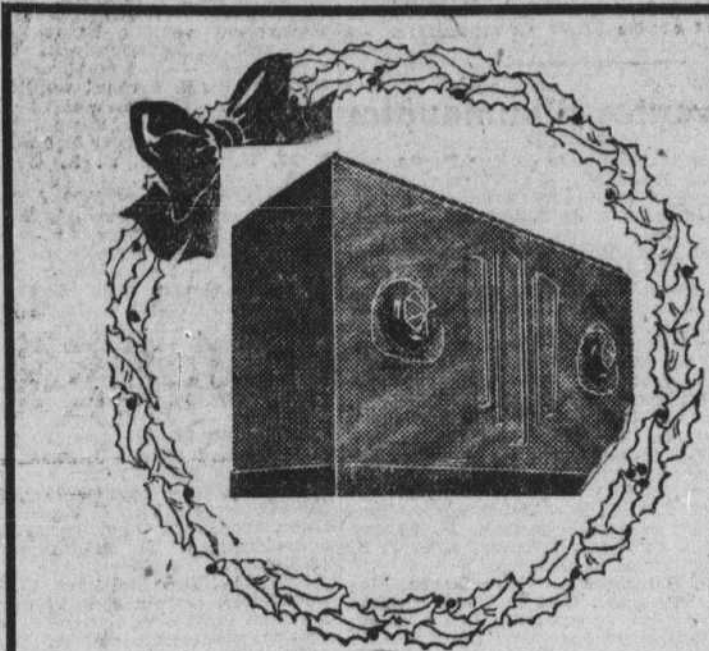
(Communiqué)

Les Syndicats catholiques et vue d'un oeil favorable par le gouvernement, peut être passée à la prochaine session, le Syndicat catholique et national des briqueteurs a décidé une grande assemblée de tous les briqueteurs de Montréal. C'est à cette assemblée que sera exposé à fond le projet de l'extension juridique des contrats et nous osons espérer que, comme

J. DONAT LANGELIER LITE

CHEZ LANGELIER --- VOTRE MAGASIN

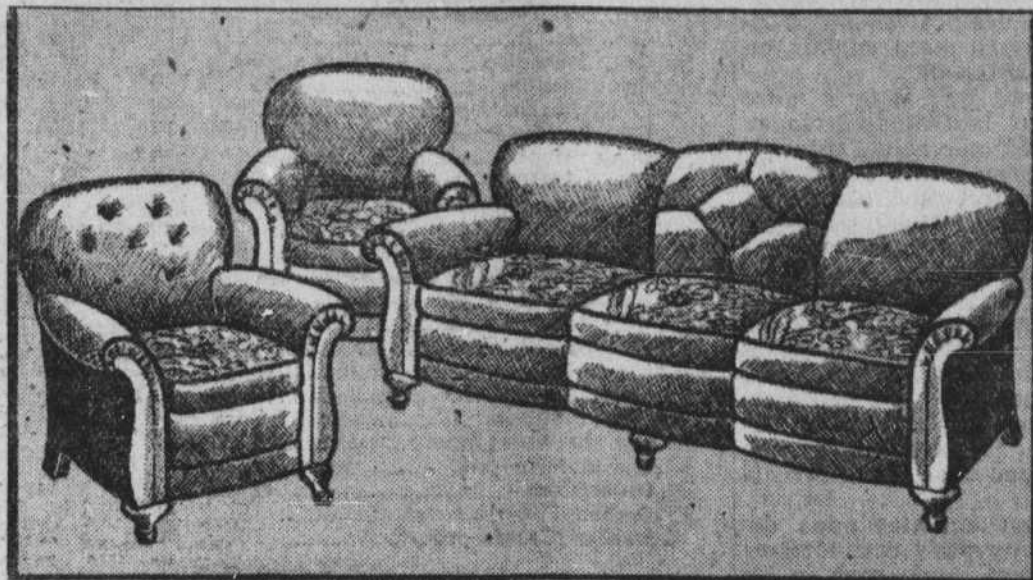
Six étages remplis de meubles de toutes sortes, Pianos, Radios, Harmoniums, Réfrigérateurs Electriques, Moulins à Laver, Appareils Electriques de toutes sortes à Prix Défiant Toute Concurrence.



MODELE 403
AVEC LAMPES DUO-VALVES
GARANTIES ROGERS
\$32.50
COMPLET.

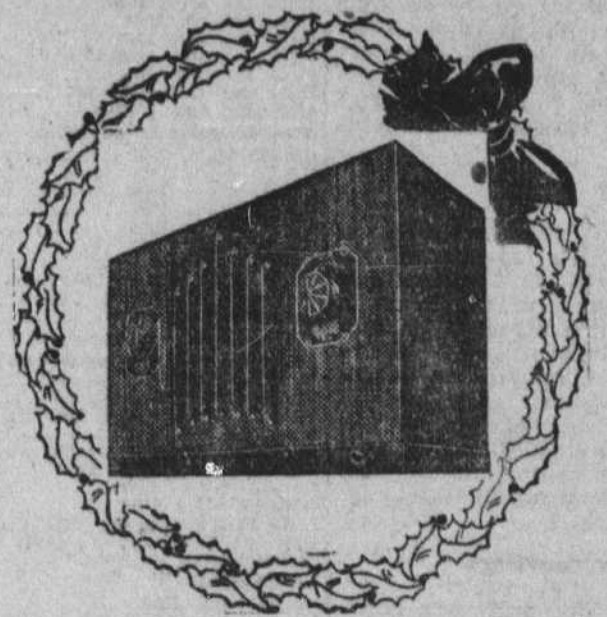
M
A
J
E
S
T
I
C

Le Plus Grand Choix en Ville
de
MOBILIERS de VIVOIR

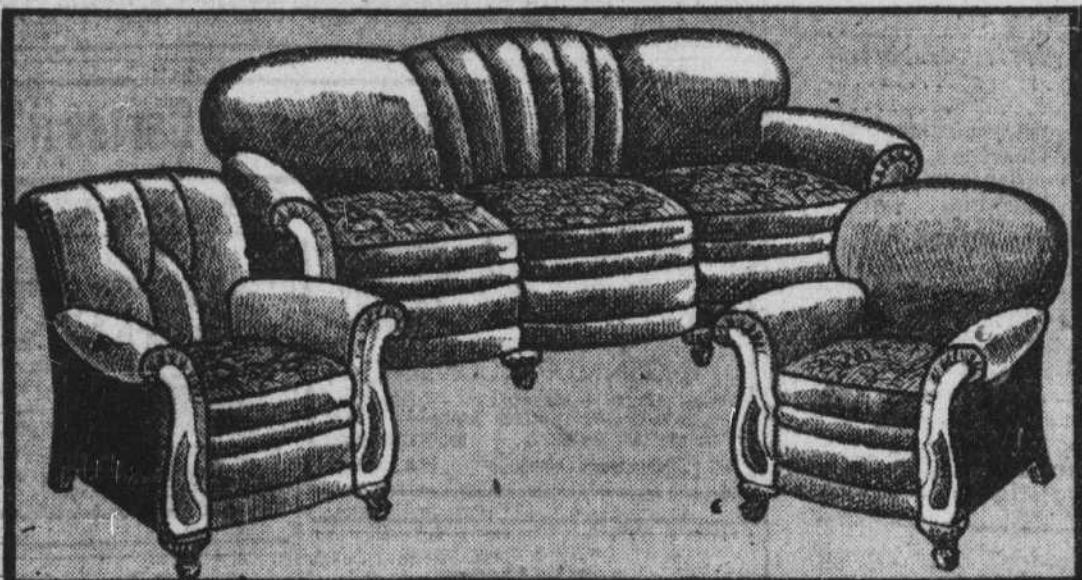


Mobilier en Beau Matériel **\$39**
Exactement tel qu'illustré ci-haut. Coussins réversibles à ressorts Marshall. Trois morceaux — LAMPES GRATIS.
PRIX SPECIAL AU COMPTANT

R
O
G
E
R
S



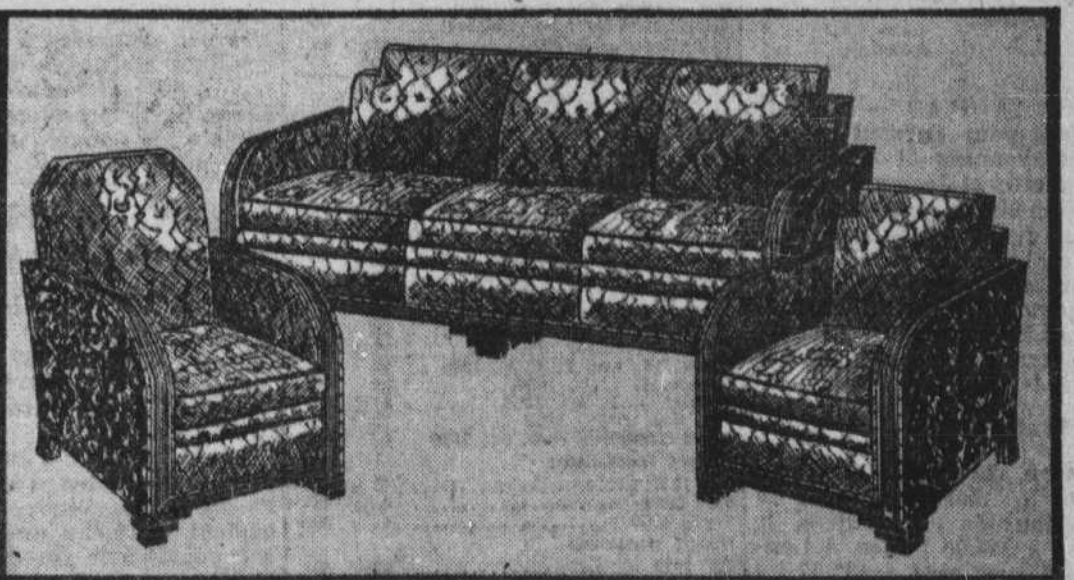
MODELE 203
AVEC LAMPES DUO-VALVES
GARANTIES ROGERS
\$32.50
COMPLET.



Mobilier Repts de Soie **\$59**
Exactement tel qu'illustré ci-haut. Coussins réversibles à ressorts Marshall. Trois morceaux — LAMPE GRATIS.
Prix spécial

LAMPES GRATIS

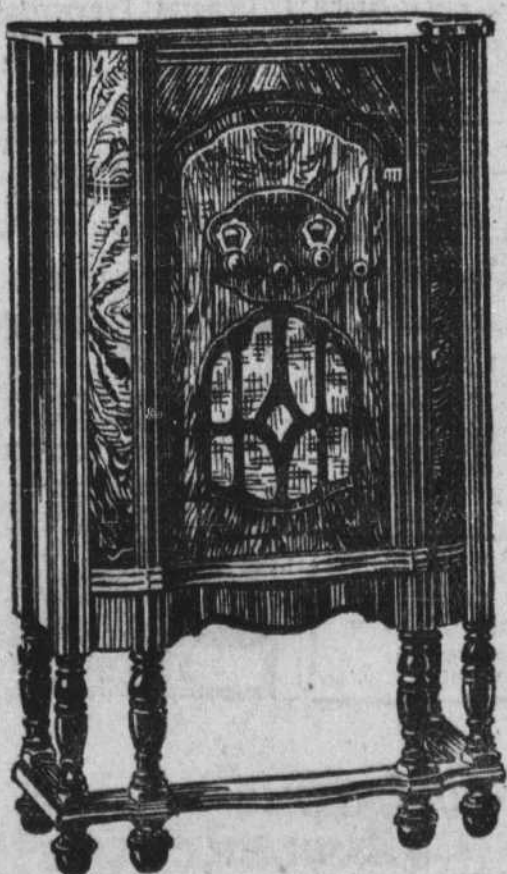
Avec chaque mobilier de vivre, nous donnons absolument gratis une jolie lampe Bridge ou lampe de plancher.



Mobilier Art Moderne **\$109**
Exactement tel qu'illustré ci-haut. Riche repts de soie. Faces de bras et pattes en bois solide. Coussins réversibles à ressorts Marshall. Trois morceaux — LAMPE GRATIS.
Prix spécial

VICTOR UN RADIO MODERNE

Le radio qui est pourvu de toutes les nouvelles améliorations... qui donne le maximum de rendement.



Un super-hétérodyne de cinq lampes employant les nouvelles lampes à double efficacité. Contrôleur du son. Indicateur visible pour le contrôle du volume. Haut-parleur électro-dynamique de 8". Son merveilleux. Portée de l'appareil étendue pour permettre de prendre les émissions des postes de police. Le châssis est monté dans un cabinet console à six pattes en placage de noyer. Le panneau de contrôle est de noyer apparié de deux tons. Dimensions: hauteur 40", largeur 23 3/4", profondeur 10 15/16". Lampes: une 58, une 2A7, une 57, une 2A5, une 80.

\$69.50

AUTRES MODELES
\$46.50 à \$235



Choix de 3 superbes modèles, le modèle illustré ci-haut compris.

Très Spécial!
Superbes Fauteuils
rembourrés

MOELLEUX ET
CONFORTABLES

Choix de couvertures de nuances diverses dans de jolis dessins de Repts Anglais, Repts domestique et Repts de Soie. Coussin réversible à Ressorts Marshall.

\$11.95

PIANOS

"Le PRATTE" "Le LANGELIER"

Le seul piano dont la tonalité gagne en vigueur avec l'âge — le grand favori des musiciens et instrumentistes.

Possède une très riche tonalité. Construit avec échelle entière sur cadre tout en fer, il est mécaniquement parfait.

Pianos Reconditionnés
dans notre Fabrique

Etant les seuls fabricants de pianos à Montréal, nous sommes les seuls à pouvoir vous offrir des pianos reconditionnés dans une manufacture de pianos, ce travail étant de beaucoup supérieur à celui qui est fait dans une boutique ordinaire de magasin.

BONS PIANOS A PARTIR DE \$49



MOULIN
A LAVER
COFFIELD

Cuve tout en porcelaine, mécanisme gyrateur, essoreuse automatique perfectionnée, telle qu'illustrée.

\$59



REFRIGERATEURS
ELECTRIQUES

MAYFLOWER
MAJESTIC
KELVINATOR et
FRANKLIN

Un grand choix de modèles de toutes les dimensions. Chaque réfrigérateur installé par nos experts et absolument garanti. Modèles Franklin à partir de

\$98.50



LE PLUS GRAND
MAGASIN DU
GENRE AU CANADA

J. Donat Langelier
LIMITED

510 EST
RUE STE.
CATHERINE

FACILITES DE PAIEMENT

COMMERCES ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Bell Telephone

On annonce que la Bell Telephone Company of Canada, profitant du change défavorable entre le Canada et les Etats-Unis, a à peu près complètement remboursé la dette de plus de 12 millions qu'elle devait à l'American Telephone and Telegraph Co. à la fin de 1932. Une partie a été payée grâce à un fonds constitué en vue de ce règlement et en partie avec l'assistance des banques.

Canadian Car

A la réunion des actionnaires de Canadian Car, il a été question du nouveau procès en réclamation contre l'Allemagne à la suite de la destruction d'une usine de la compagnie aux Etats-Unis. La réclamation de la compagnie est de six millions, mais, avec les intérêts composés, elle s'élève maintenant à douze millions de dollars. On calcule que si la compagnie gagnait, il lui resterait un montant net de 7 1/2 millions.

Les prêts aux courtiers

Le montant des prêts aux courtiers consentis par les banques de la réserve fédérale à New-York est maintenant de 753 millions, une diminution de 7 millions sur la semaine dernière.

Dividendes déclarés

Steel Co. of Canada, 30 sous par action ordinaire et 43-3-4 sous par action privilégiée, payables le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 8 janvier.

Canadian Fairbanks Morse Co. 1 1/2 % sur les actions privilégiées, payable le 15 jan. aux actionnaires inscrits le 30 déc.

L'argent

New-York, 22 (P.A.) — Les options futures pour l'argent en lingot se sont avancées de 2 à 3 sous l'once ce matin et le marché était particulièrement actif à la suite de la décision du gouvernement américain d'établir le bimétallisme. D'importantes commandes d'achat étaient accumulées avant l'ouverture du marché. Le marché de Londres reste ferme et le cours avance de 1-2 à 19-16 d.

L'or aux Etats-Unis

Washington, 22 (P.A.) — Le gouvernement a maintenant, pour la cinquième journée consécutive, le prix de l'or à \$34.06 l'once. A Londres, ce métal est coté à \$32.07 au cours de \$5.08 pour la livre sterling.

Cours du sucre

New-York, 22 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: jan. 1-11-12; mars, offre, 1-18; mai, 1-25; juil. offre, 1-30; sept. offre, 1-35; déc. 1-40-41.

Cours du café

New-York, 22 (P.A.) — Le marché du café reste au niveau d'hier. Rio: mars, offre, 6-30; mai, offre, 6-42; juil. non coté; sept. offre, 6-60.

Santos: déc. offre, 8-83; mai, offre, 8-95; juil. offre, 8-93; sept. offre, 9-40.

Les grains

Chicago, 22 (P.A.) — A la suite de la décision de Washington d'établir le bimétallisme, les cours du blé se sont avancés de 5 sous le boisseau, soit la plus forte avance qu'il soit possible de réaliser la même journée sur le marché des grains. Le mouvement d'achat était considérable.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaudin et Cie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, li. s.	\$4.86-2-3	\$5.09-3
France, franc	.0392	.0610
Belgique, belga	.1300	.2174
Italie, lire	.0526	.0817
Suisse, franc	.193	.3000
Hollande, florin	.402	.6228
Espagne, peseta	.193	.1372
Suède, couronne	.268	.2627
Norvège, couron.	.268	.2557
Danemark, cour.	.268	.2272
Bésil, milreis	.1196	.0846
Etats-Unis, dollar	\$1.00	% esc.
Allemagne, R. M.	.2382	.3706
Livre sterling à Montréal	\$5.10 %	
Dollar américain à Montréal	93 %	
Franc français à Montréal	.0611 %	
Livre sterling à New-York	5.11 %	
Dollar canadien à N.Y.	1.00 %	
Franc français à New-York	.0613	
Livre sterling à Paris	\$5.47 %	
Dollar américain à Paris	16.36 frs	
Dollar canadien à Paris	16.43 frs	

Sur le Curb

(P.C.) — Le marché a été assez vigoureux quoique les gains se limitent à quelques fractions. Au nombre des titres qui se sont avancés on note Hiram Walker, Imperial Oil, International Petroleum et Imperial Tobacco.

L'activité a été plus grande dans la section des mines. Noranda et Casité Threway de 10 sous chacun et Siscoe de 1 sou.

Cours courants par la maison L.-G. Beaudin et Cie

100 Abitibi	80
100 Can. Malt.	27
100 Ford	13 1/4
100 Home Oil	153
100 Imperial Oil	124
25 Imp. Tobacco	146
200 Int. Petrol.	180
50 McIntosh	105
100 Price Bros	115
300 Wal. Good	47
400 Wal. Brew.	280
110 Noranda	3375
110 Siscoe	145
110 MINES HONOR	144
800 San Antonio	185

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaudin et Cie, Limitée)

Compilation de la maison d'off. des valeurs et Cie, Limited			Off. Dem.
Dominion du Canada:			
4 1/2 %	15 oct. 1939		98 1/2
4 1/2 %	15 oct. 1945		95
4 1/2 %	1er nov. 1951		100 1/2
4 1/2 %	15 oct. 1957		103 1/2
4 1/2 %	15 oct. 1963		102 1/2
4 1/2 %	1er mars 1967		104 1/2
4 1/2 %	1er dec. 1972		106 1/2
4 1/2 %	1er sept. 1978		108 1/2
4 1/2 %	1er oct. 1984		109 1/2
4 1/2 %	1er fev. 1989		109 1/2
4 1/2 %	1er sept. 1995		110 1/2
4 1/2 %	1er nov. 1947-57		98 1/2
4 1/2 %	1er nov. 1948-58		98 1/2
4 1/2 %	1er nov. 1959-60		99 1/2
A la garantie de l'Etat:			
C.N.R.	4 1/2 % 1951		100 1/2
C.N.R.	4 1/2 % 1954		97 1/2
C.N.R.	4 1/2 % 1957		99 1/2
C.N.R.	4 1/2 % 1964		98 1/2
C.N.R.	4 1/2 % 1968		98 1/2
C.N.R.	4 1/2 % 1974		100 1/2
C.N.R.	5 1/2 % 1954		102 1/2
C.N.R.	5 1/2 % 1969		104 1/2
C.N.R.	5 1/2 % 1976		105 1/2
C.N.R.	5 1/2 % 1986		106 1/2
C.N.R.	5 1/2 % 1993		104 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les clubs impuissants à compter

(Par X.-E. NARBONNE)

Tout comme à New-York hier soir les clubs Montréal et Chicago ont été impuissants à compter et ont dû se contenter d'un résultat de match nul de 0 à 0 après soixante-dix minutes de jeu, plus ou moins intéressant.

Les deux clubs ont fait de leur mieux pour s'assurer la victoire mais il y avait quelque chose qui ne marchait pas, le manque d'enthousiasme probablement, car à peine quatre mille personnes ont été témoins de cette rencontre, et malgré les efforts déployés par les porte-couleurs des deux clubs et surtout par le beau travail des deux gardiens de buts, Gardiner et Kerr, les Maroons et les Eperviers Noirs ont été impuissants à loger la rondelle dans les filets.

Chuck Gardiner fut sans contre-dire le joueur le plus brillant de la partie d'hier et il a réussi à enregistrer son cinquième blanchissage de la saison, ce qui le met sur un pied d'égalité avec Lorne Chabot, du Canadien, et le capitaine du Chicago peut encore espérer être reconnu, à la fin de la saison, comme le meilleur gardien de la Ligue de Hockey Nationale.

La défense des visiteurs fut très solide et devant les filets des Eperviers Noirs se sont tout particulièrement mis en évidence Lionel Conacher et Taffy Abel, les deux colosses chargés de protéger les filets de Gardiner, et l'ancien porte-couleurs des Maroons a su faire également des descentes fort dangereuses vers les filets de Kerr. Jenkins et Dutkowski ont donné une aide précieuse à leurs camarades.

Sur l'attaque des Eperviers Noirs Rommes, Gotsellig, March, Couture et Paul Thompson ont fait un travail effectif mais tous leurs lancers ont été écartés par Dave Kerr ou leurs attaques ont été brisées par le rempart formé par Wentworth et Graham. Cyclone Wentworth fut sans contredit le pilier de la défense du Montréal avec Hooley Smith qui s'est souvent replié en arrière de la ligne bleue. Mackenzie a également fait du beau travail pendant qu'il fut sur la glace et ses descentes ont été dangereuses.

Hooley Smith fut l'as du Montréal dans cette rencontre et il a mérité de compter, mais la guigne s'acharnait après lui et maints lancers ont manqué leur but, soit en frappant sur le poteau ou sur le bâton de Gardiner. Jimmy Ward n'a pas manqué d'être agressif et très rapide et il en fut ainsi de Dave Trotter et de Baldy Northcott.

Le jeu ne fut pas rude quoique quelques petites infractions ont été commises par les joueurs trop anxieux de faire gagner leurs couleurs et les arbitres McCurry et Mallinson se sont montrés assez indulgents. Quatre punitions seulement, dont deux pour Lionel Conacher, ont été imposées au cours de la partie.

Les deux clubs ont manqué de belles chances de compter, mais tout semblait impossible hier soir. Même les buts ouverts furent manqués par des lancers à côté ou par-dessus les filets ou par des arrêts sensationnels par Gardiner alors que les joueurs du Montréal lançaient à quelques pieds des filets. Les plongeurs de Chuck ont surtout valu des applaudissements prolongés à la sentinelle des Eperviers Noirs.

Grâce à ce résultat, nul des deux clubs ont pu ajouter un autre point à leur total et le Chicago n'est plus qu'un point, soit une demi-partie, en arrière des Ailes-Rouges de Detroit, pour la première position de la section américaine, tandis que les Maroons sont restés en quatrième place à la suite du résultat nul également obtenu par les Sénateurs d'Ottawa, à New-York, contre les Rangers.

Avant la partie, M. l'échevin O'Connell présenta, au nom de MM. Patrick Lynch et Max Ansel, un superbe sac de voyage et un nécessaire de toilette à Lionel Conacher, ancien équipier du Montréal et maintenant le pilier de la défense du Chicago.

Composition des équipes:
Maroons: Buts, Kerr; défenses, Wentworth et Graham; centre, Smith; avant, Ward et Northcott.
Chicago: Buts, Gardiner; défenses, Conacher et Jenkins; centre, Rommes; avant, Thompson et March.

Subs. Maroons: Ayres, Trotter, Brydson, Haynes, MacKenzie, Robinson, Kilrea, McCabe.
Subs. Chicago: Leswick, Gotsellig, Couture, Cook, Kendall, Sheppard, Abel, McFadden, Dutkowski.

Arbitres: Mallinson et McCurry.
Première période
Pas de point.
Punitions: Conacher, Mackenzie.
Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Conacher, Trotter.
Troisième période
Pas de point.
Punition: Kilrea.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punition: Aucune.

Joe McLennan

meurt à Miami

Miami, 22. — Joseph McLennan, populaire secrétaire des pistes de courses, est décédé ici après quelques jours de maladie. M. McLennan a été secrétaire des pistes de Bowie, Fair Grounds, Arlington Park, Aqueduct, Pimlico, Hialeah Park, Woodburne, Hamilton, Comnaught, Blue Bonnets, Windsor et Dorval.

McGill reçoit le Havard ce soir au Forum

Après avoir disposé des étudiants de l'université Yale par 5 à 1, vendredi soir dernier, les gars du McGill recevront, ce soir, au Forum, l'équipe de hockey de l'université Harvard, de Boston. Ce match est le deuxième d'une série intercollégiale internationale que McGill jouera au cours des deux prochaines semaines aux Etats-Unis.

Les étudiants de la métropole canadienne auront une tâche plus difficile ce soir contre Harvard, qui les a bel et bien blanchis par 2 à 0 lors de son dernier voyage à Montréal il y a deux ans. L'équipe américaine sera composée à peu près du même alignement que lors de sa victoire de 1931.

McGill, d'un autre côté, a un effectif qui a été renouvelé en grande partie depuis ce temps, et qui constitue maintenant l'une des plus fortes équipes amateurs de la province. Faisant partie du Groupe Senior, elle s'y distingue depuis le commencement de la saison et tient actuellement la première position du classement.

A l'occasion de la venue d'Harvard, toute une série de fêtes a été organisée et l'université traitera les représentants de l'université de la Ligue de Hockey Nationale.

Le match commencera ce soir vers les huit heures et quart. Tous les dignitaires de l'université McGill seront présents et le colonel Herbert Molson mettra le palet au jeu.

Les Cubs ont eu raison du Providence

Boston, 22. — Après avoir été tenu sur un pied d'égalité pendant deux périodes, les Cubs de Boston se lancèrent résolument à l'attaque dans la manche finale et réussirent à enregistrer trois points, ce qui leur assura la victoire par un résultat de 5 à 3 contre les Rouges de Providence, hier soir, dans les séries de la Ligue Canado-Américaine.

La victoire des Cubs place ceux-ci à une demi-partie en arrière des Castors de Québec qui mènent dans ce circuit.

Frank Jerwa a fourni deux points aux locaux dans la joute d'hier et fut le joueur le plus effectif sur l'équipe du Boston.

Gus Rivers, du Providence, reçut une blessure au cours d'une mise en échec par Joe Jerwa et eut la lèvre supérieure fendue. George Nichols a reçu une punition de dix minutes pour avoir critiqué une décision de l'arbitre.

Composition des équipes:
Boston Cubs: Buts, Jackson; défenses, J. Jerwa et Davies; centre, O'Neil; avant, Harnott et Buckles; subs.: Heximer, F. Jerwa, Filmore, Halliday, Cunningham, Weir, Mulligan.

Providence Reds: Buts, Byrne; défenses, Nichols et McVicar; centre, Gaudreault; avant, Alexandre et Rivers; subs.: Giroux, Taylor, Murray, Harrington, Hart, Lesieur, Trappo.

Arbitres: Synott et Cleary.
Première période
1-Boston, F. Jerwa 4.34
2-Providence, Gaudreault 9.20
Punitions: Gaudreault, Giroux.

Deuxième période
3-Providence, Giroux 6.01
4-Boston, Cunningham 7.53
Punitions: F. Jerwa, Cunningham, O'Neil, Nichols, 10 minutes.

Troisième période
5-Boston, Heximer 5.00
6-Boston, Buckles 10.45
7-Boston, F. Jerwa 17.34
8-Providence, McVicar 18.07
Punitions: J. Jerwa, Harrington.

La joute de demain radiodiffusée

Le poste CRCM radiodiffusera, demain soir, 23, à 9h., la joute de hockey, Detroit-Canadien, au Forum. M. Phil. Lalonde donnera tous les détails de la joute et M. Roland Beaudry en fera le résumé.

Léo LeSieur touchera l'orgue du Tudor Hall pendant les intervalles.

Albert Mamaux se retire

Newark, 22. — Le Star Eagle d'hier annonce qu'Albert Mamaux, gérant sous la direction duquel le club Newark a connu ses grands succès, vient de se retirer du baseball organisé pour s'occuper de ses affaires à Newark.

Mamaux fut libéré comme gérant des Ours à la fin de la saison 1933. Il avait conduit son équipe à la tête de la ligue pour perdre le championnat dans les séries de fin de saison. En 1932, il avait piloté les Ours au championnat de la Ligue Internationale.

Joute nulle entre Ottawa et Rangers

New-York, 22. — Les Sénateurs d'Ottawa et les Rangers de New-York ont annulé hier soir par le résultat de 0 à 0. La partie a été d'un terne classique, les deux équipes tenant à conserver leur position dans le classement des équipes de la Ligue Nationale, Ottawa occupant le troisième rang dans la section canadienne, et Rangers le dernier dans la section américaine.

Sur trois punitions, Allan Shields, d'Ottawa, en a reçu deux pour sa part en conduisant la défense pour son club. Bill Beveridge a arrêté 47 lancers tandis qu'Andy Aitkenhead en arrêta 27. Les deux gardiens de buts ne peuvent tirer vanité de ce résultat, car les lancers étaient loin d'être dangereux.

Tandis que Bun Cook et Frank Boucher n'ont rien fait de la partie, Earl et Desse Roche ont patiné par moments pour assister à l'entraînement. Seul Earl Seibert s'est dépensé pendant tout le temps qu'il a été sur la glace. Les Rangers ont compté un point que l'arbitre a annulé sans la moindre protestation de la part de l'équipe américaine.

Composition des équipes:

Ottawa Rangers
Beveridge but Aitkenhead
Shields défense Seibert
Bowman défense Johnson
Kaminsky centre Boucher
Finnigan avant W. Cook
Shannon avant F. Cook

Subs. Ottawa: E. Roche, D. Roche, Voss, Cox, Wasnie, A. Cook, Touhey, Leduc.

Première période

Pas de point.

Punition: Shields.

Deuxième période

Pas de point.

Punition: Aucune.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Johnson, Shields.

Période supplémentaire

Pas de point.

Punition: Aucune.

LE HOCKEY

RESULTATS

(Hier soir)

Ligue Nationale
Montréal 0, Chicago 0.
Rangers 0, Ottawa 0.
Ligue Canado-Américaine
Boston 5, Providence 3.

PROGRAMMES

Ligue Internationale
Detroit à Windsor.
Buffalo à London.
Ligue Starr
Ste-Hélène vs Wilder.
M-Royal Tire vs Concordia.
Match exhibition
(Au Forum)
Harvard vs McGill.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE
Section Canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Toronto ... 11 3 1 51 22 23
Canadien ... 7 8 2 28 32 16
Ottawa ... 5 9 3 33 33 13
Maroons ... 4 7 4 23 35 12
Américain ... 2 9 4 31 53 8

Section Américaine
Detroit ... 9 5 2 37 34 20
Chicago ... 8 6 3 26 21 19
Boston ... 8 7 1 36 35 17
Rangers ... 5 5 4 21 22 14

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo ... 6 4 4 37 27 16
Syracuse ... 8 6 0 39 25 16
Detroit ... 7 5 2 27 34 16
Cleveland ... 6 7 1 36 39 13
Windsor ... 6 8 0 40 34 12
London ... 5 8 1 23 33 11

LIGUE CANADO-AMERICAINE
Québec ... 7 5 1 34 28 15
Boston ... 7 4 0 36 30 14
Providence ... 7 4 3 19 22 12
New Haven ... 4 7 1 26 28 10
Philadelphie ... 4 7 1 26 28 9

LIGUE STAR
Concordia ... 2 0 0 1 2 4
Ste-Hélène ... 1 1 0 9 7 2
Wilder B. ... 1 1 0 6 12 2
M. Royal Tire 0 2 0 3 13 0

Au Collège de l'Assomption

L'Assomption, 22. — Le club de hockey du collège de l'Assomption a fait l'ouverture de sa saison, dimanche dernier, le 17 décembre, et a remporté une brillante victoire aux dépens du Montreal Amateur, par le résultat de 4 à 0. M. l'abbé Aimé Malo a mis la rondelle au jeu.

Les visiteurs nous ont fourni du beau jeu de hockey... surtout dans la dernière période où ils ont forcé l'attaque pour éviter sans doute un blanchissage, mais ils ont vu leurs efforts s'arrêter devant notre gardien de buts Clément Auger; et ils ont constaté que des solides défenses comme Gérard Fournier capitaine et Roland Mathieu ne sont pas faciles à dépasser.

Jean Desautels a enregistré les deux premiers points sur des passes d'Antonio Giard, et tous deux ont été bien secondés dans leurs efforts par Bertrand Langlois. Notre nouvelle deuxième ligne Dion-Marchand-Leblanc a fait excellente figure et s'est chargée des autres points. Nos deux substituts Marcel Provost et Gérard Leboeuf ont rendu de bons services pour remplacer quelques instants nos joueurs fatigués. L'arbitre Louis-Marie Lanthier a bien dirigé la partie.

Nous remercions les joueurs du Montréal Amateur et nous les félicitons de leur bon esprit sportif. L'équipe du Collège de l'Assomption sera prête, après les vacances de Noël à recevoir les meilleurs clubs de la province. S'adresser au directeur des jeux, Collège.

On espère de plus en plus sauver Bailey

Boston, 22. — Irvin "Ace" Bailey est en voie de guérison. Le Dr Donald Munro, qui a pratiqué à deux reprises une trépanation du crâne sur le joueur de hockey des Maple Leafs de Toronto, déclarait ce matin que Bailey a 60 chances sur 100 de se remettre.

Bailey a passé une bonne journée hier, la meilleure depuis l'accident. Il a pu prendre un peu de nourriture. Il a reconnu sa femme, ce qui ne lui était pas encore arrivé depuis qu'il est à l'hôpital, il lui a même dit quelques mots sans trop de difficulté. On espère de plus en plus pouvoir sauver Bailey.

Ballon au panier

Ces jours derniers, l'équipe féminine de ballon au panier de la Palestine Nationale recevait celle du C.P.R.A.A.A. Intermédiaire, pour une partie d'exhibition.

L'équipe du National remporta une brillante victoire par le compte bien contesté de 16 à 14.

M. Laurent Guay arbitrait la partie et M. Paul E. Lebel agissait comme chronométrateur.

La partie fut des plus intéressantes, les deux équipes jouant tour à tour un jeu de défense et d'attaque. L'équipe du C.P.R.A.A.A. était surtout remarquable par ses passes rapides et son fort jeu de défense. L'équipe du National était aussi en forme et réussit de beaux lancers.

National: Mlle Jacqueline Beaudin 7; Madeleine Sabourin 6; Marie Lacasse 2; Rhoda Daly 1; Marie Gagnon 0; Laurette Dansereau 0; Cécile Leduc 0; Lorette Gagnon 0; Reta Morell 0.

C.P.R.A.A.A.: Mlles Edith Stewart 5; Violet McKinnon 4; Ivy Line 2; Florence Pain 2; Nellie Strathford 1; B. Denning 0; Parkes 0.

Fameux jockey qui disparaît

Los Angeles, 22. — Tod Sloan, turfman anglais qui a connu de beaux jours, est mort à l'âge de 59 ans, pauvre comme Job. James Todhunter Sloan, natif d'Ecosse, après avoir mené plusieurs chevaux à la victoire, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, et après avoir nagé dans l'argent, n'a pu être entouré de soins et d'attention sur son lit de mort que grâce à la générosité de quelques amis dévoués. Il a été désarçonné par un cheval train fringant pour le train de vie qu'il menait. Le Grand Luxe.

Les meilleurs lanceurs des ligues majeures

Les lanceurs de l'Américaine deviennent plus effectifs d'année en année. Cette année, trois clubs, Cleveland, Washington et Detroit ont alloué un pourcentage de 4 points par partie, tandis que le pourcentage pour les huit clubs a été de 4.28 points par partie. En 1932, un seul club, les New York Yankees, réussit à obtenir un pourcentage de moins que 4 points par partie, les champions finissant avec une moyenne de 3.98; le pourcentage pour les huit clubs cette année-là a été de 4.46.

En 1933, 5183 points ont été comptés et en 1932, 5477. Cette année le nombre de buts sur balle a été moindre qu'en 1932, les lanceurs n'accordant que 4375 buts sur balles comparé à 4402 en 1932. En 1932, 149 joueurs furent frappés par la balle et cette année 170 prirent leur premier but pour cette raison.

Le plus petit nombre de points mérités soit 556, a été compté contre les lanceurs de Cleveland, mais le plus petit nombre de points comptés, soit 665, a été compté contre les lanceurs de Washington, Cleveland en ayant 669.

590 des points du Washington ont été éliminés; 731 points ont été comptés contre Detroit dont 613 ont été mérités.

Monte Pearson, une recrue de Cleveland qui n'est arrivé de Toledo que le 5 juillet, a lancé 19 parties, en a gagné 10 et perdu 5; il en a lancé 10 complètes et se classe le plus effectif lanceur de la ligue avec une moyenne de 3.33 points mérités par partie.

Joe Heving et Jack Russell, deux lanceurs de relève, se classent second et troisième respectivement dans l'efficacité, avec une moyenne de 2.67 et 2.69. Heving a lancé 118 manches en 40 parties, en a gagné 7 et en a perdu 5. Russell a lancé 124 manches en 50 parties, avec 12 victoires et 6 défaites.

Melvin Harder, un autre lanceur régulier de Cleveland, qui a lancé 253 manches en 43 parties se classe quatrième. Harder a été peu heureux, car il a gagné 15 parties mais en a perdu 17. Harder a en plus la distinction d'avoir retenu ses adversaires à moins de 3 points par partie, sa moyenne étant de 2.95.

Thomas D. Bridges, de Detroit, se classe cinquième. Il a lancé 28 parties, en a terminé 17, dont 2 ont été des blanchissages, 2 des parties d'un coup sûr, une partie de deux coups sûrs, et 2 parties dans lesquelles ses adversaires ne réussirent qu'à frapper 4 coups sûrs: Il en a gagné 14 et perdu 12, a travaillé durant 233 manches, et a accordé 3.09 points par partie.

Vernon Gomez suit Bridges avec un pourcentage de 3.18 par partie; il en a gagné 16 et perdu 10, tan-



The Slater Shoe

Par tous
les temps
et saisons

SATISFACTION AVEC LA "SLATER"

En vente dans tous les bons magasins.



Le magasin
IDEAL
pour les cadeaux
IDEALS
destinés aux
messieurs.

Les dames et
demoiselles sont
cordialement invi-
tées à magasiner ici.

Bonin

901 St-CATHERINE E. coin St-André

PETITES AFFICHES — Tarif —

1 sou le mot, 25c minimum comp-
tisé.
Annonces facturées, 1/3c le mot,
40c minimum.
Avis de Naissance, Mariage, Décès,
Remerciements, 50c l'insertion sui-
vant notre formule, tout mot
additionnel 20c le mot. Si l'insertion
surpasse 50c l'insertion, suivant notre
formule, tout mot additionnel, 30c le
mot.
Carnet mondain, etc. — \$1.00 par
insertion.

BOIS ET CHARBON

Erable, merisier, 4,000 cordes, premières
qualité, \$7. à \$10. Scie. Essayez une cor-
de de 3,000 livres \$9. Charbon \$3.50 à \$14.
Faites des pas, les froids d'hiver augmentent
les frais de livraison. Jos.
Charlebois, AMherst 7153.

Emploi demandé

Comptable demande emploi,
comptabilité générale, jour ou
soir, ville ou campagne. Bas prix.
DOLLARD 8643.

Avez-vous besoin de bons li-
vres?

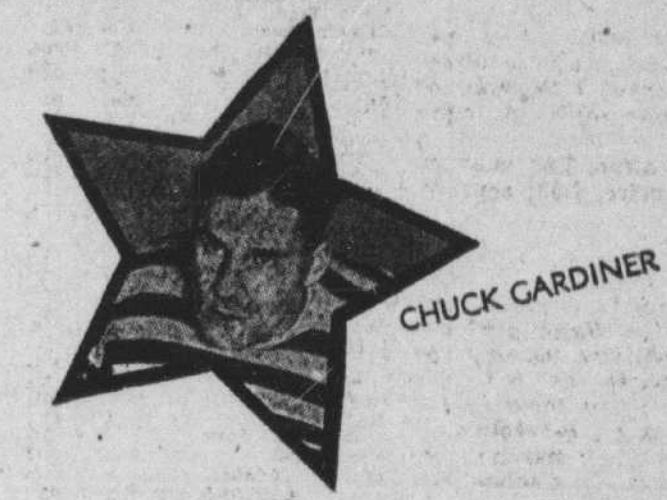
Adressez-vous au Service de
bibliothèque du "Devoir", 430 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-
lphone: HArbour 1241*).

3 ETOILES DE LA JOUTE D'HIER SOIR

Gardiner et Kerr
sont invincibles
dans leurs buts

Le roi des gardiens de buts, Charlie Gardiner, du Chicago, était au Forum, hier soir, et pendant soixante-dix minutes il repoussa froidement les plus redoutables assauts des troupes du général Eddie Gerard. Gardiner ne fut pas le seul à se montrer invincible au cours de la lutte car pendant qu'il tenait victorieusement tête aux attaques de ses ennemis, le jeune Dave Kerr, dans les buts du Montréal, refusait de se laisser déjouer malgré la pluie de lancers tirés vers lui. Devant pareille performance des deux gardiens de buts, les artilleurs durent s'avouer vaincus et les soixante-dix minutes s'écoulèrent sans aucun point. Le capitaine Hooley Smith se surpasa pour conduire ses hommes à la victoire mais tous ses efforts furent vains devant le jeu extraordinaire de Gardiner.

L'automobiliste, qui désire obtenir les meilleurs résultats, emploie toujours la gazoline Trois Etoiles (3 star).



Pour un départ rapide — Batteries Atlas
Pour un arrêt certain — Pneus Atlas

IMPERIAL

L "Sans-Dieuisme" en Russie

Violente campagne à l'occasion de Noël

Moscou, 22 (S.P.A.) — A la veille de la Noël, l'Union des Sans-Dieu militants a déclenché une violente campagne pour convertir au Sans-Dieuisme tous ceux qui ont conservé leurs croyances religieuses. Le gouvernement lui-même, donne l'exemple de l'athéisme et démontre au prolétariat son indifférence complète à l'égard de la religion et particulièrement de la signification de la fête du 25 décembre. C'est précisément au 25 décembre que le comité exécutif central, principal organisme du gouvernement communiste, a fixé l'ouverture de son congrès d'hiver.

L'Union des Sans-Dieu militants, organisation apparemment volontaire, mais qui agit avec l'appui entier du gouvernement communiste, a pour but de faire une propagande intensive et une campagne d'éducation de façon à éloigner le peuple de ses églises. En vertu de la loi du 8 avril 1929, en effet, l'U.R.S.S. reconnaît la liberté de la propagande antireligieuse mais aussi la liberté de conscience religieuse. Cette distinction est assez ambiguë. Elle veut simplement dire que le culte est la seule forme de l'activité religieuse tolérée par le gouvernement soviétique. Aussi à Noël et à Pâques, les églises sont-elles remplies à débordement.

Des porte-parole de l'Union des Sans-Dieu vont dans les clubs, les écoles, les demeures communes et répètent cette ritournelle: "Cent pour cent d'ouvriers à leur travail le jour de Noël".

Les instructions de l'Union des Sans-Dieu disent aussi:

"Révéler le sens contre-révolutionnaire de la légende de Noël, dont se servent les capitalistes, les fascistes, le clergé pour dissimuler les préparatifs de guerre, pour résister au mouvement révolutionnaire, et pour justifier l'état d'esclavage, la pauvreté et le chômage."

"Expliquer l'emploi antirévolutionnaire des congés de Noël, par les restes de la classe d'exploiteurs de l'U.R.S.S. qui empêchent les croyants du peuple d'aller à leur travail."

"Exposer le sens antisocialiste de la religion; montrer comment les traditions religieuses réveillent le souvenir de la propriété chez l'individu et dissolvent ses forces morales."

Cette offensive des Sans-Dieu se poursuivra jusqu'au 7 janvier.

Deux catégories de billets

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An les chemins de fer canadiens délivreront deux classes de billets à prix réduit. Pour les voyages d'un seul jour, c'est-à-dire ceux s'effectuant entre 5h. 00 du matin et minuit, le prix de l'aller et retour sera celui d'un billet simple. D'autres billets aller et retour seront délivrés au prix d'un billet simple plus un quart, valables, à l'aller du 21 décembre au 1er janvier, et pour le retour jusqu'au 8 janvier. Les billets pour voyages d'un jour seront délivrés du 23 au 25 décembre inclus et du 30 décembre au 1er janvier inclus.

M. Montpetit à C. C. R.

L'hôte d'honneur de la Commission de la Radio, à la prochaine émission des Conférences universitaires, le jeudi, 11 janvier, à 7h. 30, sera M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal. Sujet: "La leçon du Danemark".

Une messe chez M. Elz. Bélanger

Le R. P. Vincent Bélanger la célébrera le jour de Noël au matin, pour ses vieux parents

Le R. P. Vincent Bélanger, O.F.M., aura le privilège de célébrer le jour de Noël au matin une messe basse à la demeure de ses parents, angle des rues Notre-Dame et Beaudry. La mère du religieux est âgée de 74 ans et sa santé ne lui permet pas de se rendre à l'église. Grâce à une permission spéciale obtenue de S. E. Mgr l'archevêque coadjuteur de Montréal, le Père Bélanger pourra célébrer une messe à laquelle assistera sa vénérable mère ainsi que les autres membres de la famille, dont le père du religieux, M. Elzear Bélanger, bientôt octogénaire.

De plus, cette messe sera servie par le Frère Paul Bélanger, S.J., jeune frère du Père Bélanger. L'autel sur lequel sera célébré le saint sacrifice est l'œuvre de l'ainé, de la famille, M. Lorenzo Bélanger, réfugié de livres. Ce sont les religieux de la Providence attachés à l'asile de la Société Saint-Vincent de Paul, situés à quelques pas de là, qui garniront l'autel.

Professeurs agrégés

Après leurs cinq années d'enseignement comme chargés de cours à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, les professeurs Gérard Delorme et Roger Barré deviennent automatiquement professeurs agrégés, en vertu en plus de la décision du conseil de la Faculté qui vient de se réunir.

Il faut cinq autres années d'enseignement à un professeur agrégé pour devenir professeur titulaire. M. Delorme est professeur de chimie appliquée et M. Barré, de chimie organique.

Etudes

Pourquoi s'abonner aux Etudes? Parce que c'est une revue française, une revue catholique. Dirigée par les Pères Jésuites auxquels s'adjoignent d'autres collaborateurs, cette revue met au courant de tous les problèmes de l'heure. On y trouve une partie bibliographique qui signale les livres les plus importants, récemment parus. Les Etudes paraissent deux fois par mois, le 5 et le 20; la collection forme à la fin de l'année quatre volumes de 770 pages chacun. A cause de la hausse du franc, en France, le prix de l'abonnement annuel au Canada, revient à \$4.00 (quatre); c'est encore la moitié du prix des revues correspondantes de France.

Pour l'abonnement s'adresser au: R. P. Hudon, S.J., Collège Sainte-Marie, 1180, rue Bleury, Montréal. Au bureau des Etudes, 15, rue Monsieur, Paris, l'abonnement est de soixante francs.

La soirée des briqueteurs

La soirée récréative du syndicat catholique des briqueteurs, qui devait avoir lieu jeudi 28, est remise au 11 janvier. Il y aura musique, comédie, etc.

A Verdun

La réunion du conseil municipal de Verdun, qui régulièrement devrait avoir lieu lundi soir prochain, fête de Noël, a été remise au lendemain soir. Les conseillers municipaux y discuteront le budget pour l'année 1934 et le bill que la ville de Verdun présentera à la prochaine session de la Législature.

Les conférences de biologie

Seconde série à partir du 18 janvier

La conférence de biologie générale, qui faisait, hier après-midi, M. Benoit Brouillette, était la dernière de la série du premier semestre. La série du second semestre s'ouvrira le jeudi, 18 janvier, à cinq heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de l'Université. Voici le programme complet de cette nouvelle série:

18 janvier: J. Brunel, L. Sc., "Les aigles de nos eaux douces".

25 janvier: E. Van Campenhout, D.M., "Comment et pourquoi se développe un embryon".

1er février: H. Prat, "Parasitisme et symbiose". — "Les mycorhizes".

8 février: Pr. Lloyd, "Plantes carnivores", (films cinématographiques).

15 février: F. Marie-Victorin, "La flore désertique de l'Arizona et des canyons du Colorado".

22 février: Dr Pariseau, "Paysages inhospitaliers pour les êtres vivants".

1er mars: H. Prat, "Quelques cas de parasitisme dans le règne animal".

8 mars: Dr Gendreau, "La physiologie biologique et le traitement du cancer" (films).

15 mars: Dr Préfontaine, "Les Tarets, fleau des constructions maritimes".

22 mars: Dr Simard, "Les lésions tuberculeuses".

Ce programme peut être soumis à des modifications qui seront indiquées dans les journaux et affichées à l'Université.

La "Société des Oliviers"

Société de bienfaisance

La Société des Oliviers, son histoire et ses œuvres, tel est le titre d'une conférence, qu'a prononcée dimanche soir dernier, au Manoir Crémazie, M. le Dr G.-F. Saguin, sous-commandant du Manoir Crémazie. Présenté par M. le Dr Roland Vincent, commandant du Manoir, le conférencier débute en relatant la fondation de la Société à Joliette, en 1923. Les quatre premiers membres se rencontrèrent dans cette ville et lancèrent l'idée d'une société de bienfaisance. Quelques années plus tard, ils commençaient à mettre leur programme en pratique en organisant un pique-nique pour un groupe d'enfants de Joliette. Dès le début le siège de la Société fut transporté à Montréal où il reçut pendant quelque temps l'hospitalité des Artisans. Aujourd'hui, la maison principale se trouve au Manoir LaFontaine, Parc LaFontaine, et depuis un an un nouveau Manoir a été fondé dans le Nord, au boulevard Gouin. M. le Dr El. Hurtubise est gouverneur de la Société et commandant du Manoir LaFontaine. Le Manoir Crémazie, fondé sous la présidence de M. le Dr Vincent, un commandant dévoué.

La Société des Oliviers est une société de bienfaisance qui a pour but, par la constitution d'un fonds prélevé sur les cotisations de ses membres, de procurer des bourses d'étude aux enfants dont les dispositions méritent d'être cultivées. C'est une société exclusivement catholique et canadienne-française. M. le curé Benoit, de Saint-Nicolas, a remercié le conférencier. M. le Dr Hurtubise a aussi dit quelques mots. Une réception a suivi dans les salons du Manoir.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

Verdun n'aura pas de tavernes

La majorité des contribuables rejette le projet

Les contribuables de Verdun ont rejeté hier par une majorité de 2,208 voix le projet d'ouvrir des tavernes dans leur cité. Sur 16,500 votants, seulement 5,464 ont voté, soit environ 30 pour cent; 3,836 ont voté contre le projet et 1,628 en sa faveur. Les adversaires du projet ont obtenu la majorité des voix dans 84 des 85 polls ouverts pour le referendum.

Le maire Ferland s'est dit très satisfait. Tout ce que je voulais, a-t-il dit, c'était que le peuple se prononçât sur la question; je ne me suis jamais prononcé ni pour ni contre les tavernes.

Au cours de la journée deux hommes ont été arrêtés et ont été relâchés provisoirement. Aucune arrestation n'a été portée contre eux, pour le moment.

Terre-Neuve

Les débetures de l'ancien gouvernement

Londres, 22 (S.P.A.) — Le gouvernement britannique n'a pas pris de temps à ébaucher le système économique qui doit remettre sur pied la colonie de Terre-Neuve. A peine le bill plaçant ce pays sous la tutelle de l'Angleterre avait-il reçu l'assentiment royal hier, que le Trésorier annonçait qu'elle offrirait aujourd'hui aux détenteurs de débetures de l'ancien gouvernement de Terre-Neuve, d'échanger ces valeurs contre des débetures du gouvernement anglais à trois pour cent d'intérêt. L'offre sera valable durant un mois.

Le total des débetures comprises dans cette offre avantageuse se monte à 885,000,000. Entre temps, l'on s'occupe de la nomination des commissaires qui doivent diriger les destinées politiques de Terre-Neuve durant sa tutelle. Ces personnages seront choisis pour leur mérite et non par considération politique.

Le "Metropolitan" à la radio

La Commission Canadienne de la Radiodiffusion inaugurera, le jour de Noël même, la série des émissions de la Metropolitan Opera House, de New-York, avec "Hansel et Gretel" de Humperdinck. Les autres émissions se feront le samedi, de 3h. à 5h. de l'après-midi, pendant trois semaines consécutives.

Le samedi, 30, le Metropolitan fera entendre "Mignon", d'Ambroise Thomas. Son programme comprend les samedis suivants les œuvres les plus connues du répertoire avec la pléiade d'artistes de réputation internationale.

Mort du curé de Havre-aux-Maisons

Grindstone, Îles de la Madeleine, 22 — Le R. P. Alphonse Arsenault, curé de Havre-aux-Maisons, est mort subitement, à son presbytère. Il se sentit indisposé durant la matinée. Il avait dit la messe, le matin. Il venait de prendre son dîner, quand il s'est affaissé dans sa chaise.

Mgr Dooner

Toronto, 22 (S.P.C.) — Mgr Ryan, évêque de Pembroke, annonce que le Souverain Pontife a élevé à la dignité de prélat domestique M. l'abbé W. H. Dooner, curé de Cobden, Ontario. Mgr Dooner est prêtre depuis 25 ans.

Le garage sous le Champs de Mars

Ottawa approuve le contrat

Le ministère de la Défense nationale a approuvé le contrat entre la ville et la compagnie qui veut construire un garage sous le Champ-de-Mars.

La nouvelle en a été communiquée hier aux autorités municipales. La location du terrain sera pour 60 ans. On sait que le niveau actuel du terrain sera exhaussé de plusieurs pieds au point d'être à niveau avec la rue Notre-Dame.

Le toit reste réservé à l'entraînement militaire et au stationnement des automobiles. Comme le talus gazonné disparaît, la superficie du Champ-de-Mars sera agrandie de 40 pieds par 800 pieds. Le coût du garage sera de \$1,000,000.

Bûcheron déclaré coupable

Rouyn, 22 (S.P.C.) — Le magistrat Lacoursière a déclaré coupable un bûcheron gréviste, a reçu les plaidoyers de culpabilité de deux autres grévistes et rejeté les poursuites dans le cas de trois autres grévistes.

Jerry Donohue, de Kirkland Lake, a été trouvé coupable d'avoir incité les grévistes à la sédition. Il recevra sa sentence aujourd'hui, en même temps que Louis Baillargeon et Antonio Lefebvre, secrétaires du comité de grève. Les plaintes portées contre Raoul Lalonde, président, Stephen Lemire, président actif, et Rosario Riopelle, membre du comité de grève, ont été rejetées. La poursuite n'a présenté aucune preuve.

Mort du R. F. Conrad

Le R. F. Conrad, de l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, est décédé à Acton-Vale hier après-midi. Il dirigeait l'Académie des garçons de cette paroisse depuis le 1er août 1931.

Né en France, le 1er novembre 1874, le R. F. Conrad entra dans l'Institut des Frères de Saint-Gabriel en 1886 et il fit son noviciat à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Il vint au Canada en 1903. Il enseigna à Sainte-Thérèse de Blainville, à Saint-Stanislas de Champlain, à Sainte-Hélène et à Saint-Etienne de Montréal, avant de diriger successivement l'Académie de Saint-Tite, l'école paroissiale de l'Assomption et l'Académie d'Acton-Vale.

Un frère, M. Pierre Renoud, lui survit en France. Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 8h. 30, à Saint-Bruno, comté de Chambly. Il sera inhumé dans le cimetière de l'Institut des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Bruno.

Mort d'un Père Blanc dans l'Ouganda

Nous apprenons que le R. P. Joseph Cournoyer, P.B., de Verdun, est mort dans les missions du vicariat apostolique de l'Ouganda à l'âge de 28 ans. Les détails manquent encore. La famille du jeune religieux demeure au no 149, première avenue, Verdun.

10,259 élèves

Onébec, 22 (S. P. C.) — Il y a 10,259 élèves dans les collèges et séminaires affiliés aux Universités Laval et de Montréal, selon des statistiques compilées ici. Un total de 5,143 élèves sont dans des maisons affiliées à l'Université Laval et un total de 5,116 élèves dans des maisons affiliées à l'Université de Montréal. Comme on voit, les deux universités se partagent à peu près également le nombre des élèves. Le

DUPUIS

OUVERTS ce soir jusqu'à 10 heures et tous les soirs jusqu'au jour de l'An.



pour "LUI"

Trousses avec broches militaires. 5.00 à 25.00

Cendriers amples ou doubles. .89 à 10.00

Nécessaires pour fumeur, en noyer, cendrier amovible en cuivre. 3.95

Chemises de bon broderie, uni ou à rayures. Encolures pour hommes. 1.00 à 5.00

Gants doubles de fourrure, Suède gris foncé. Pointures variées. La paire. 4.50

Chaussettes de haute nouveauté en fait de dessins et nuances. .35 à 1.95

Mouchoirs de haute nouveauté en fait de dessins et nuances. Initiales brodées. .25 à .50

Chapeaux pour hommes, "SILVERTONE", la vogue de la saison. Prix ordinaire 5.00. Spécial. 3.50

Montres-bracelets pour hommes. Montres avec boîtier et chaîne chromés. Mouvement 15 pierres. Spécial, samedi, chaque. 8.95

Gourde en métal. Intérieur traité de manière spéciale pour ne pas être affecté par l'acide. Métal solide. Plaque, Spécial. 5.00

pour "ELLE"

Mouchoirs pour dames, avec initiale ou sans initiale ni broderie. .15, .35

Parapluies pour dames, couvertures soyeuses, lièvre de fantaisie. Spécial. 2.50

Cabinet de couture, modèle "PRISCOLLA", fini noyer ou émailé. Spécial, chaque. 3.95

Bas de soie et de chiffon. Entièrement façonnés. .85

Gants pour dames. Fin chevreuil d'importation européenne. La paire. 1.59

Sacs à main. Très nouveaux sacs en val cuir, cuir Dupont, crêpe. 1.00 à 12.00

Jupons pour dames. Taffetas CHÉLAL. NEB fini soie et dentelle. Spécial, chaque. 1.00

Nappes de toile. Pure toile d'IRLANDE. Dimensions 70" x 50". Spécial, chaque. 2.75

Grêpe soyeux. Satin piqué à l'intérieur. Talon recouvert, 2 1/2 à 7. La paire. 1.79

Mocassins indiens. Bordure fourrure, talon coussin, 2 1/2 à 7. La paire. 1.69

Plateau 5151

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-L. Dupuis, c.p. et dir. général. Armand Dupuis, sec.-trés.



York et avait passé quelques années de sa jeunesse au service de l'American Bank Note Company, à New-York. De 1912 à 1919, il fut surintendant de la Herald Press. M. Thornton était membre du Club de Publicité depuis 1913.

Le monoplan de Lindbergh

New-York, 22 (S.P.A.) — Le colonel Lindbergh va faire cadeau au musée d'histoire naturelle de New-York du monoplan à bord duquel il vint de terminer une randonnée transatlantique de 29,000 milles. L'avion sera exhibé au public à partir du 1er janvier. C'est un modèle Lockheed-Sirius muni d'un moteur Whirlwind et de pontons.

PHARMACIES Wilbrod Paquin

1200, Mont-Royal 4360, Papineau
Côte Delaroché Côte Mt-Royal
Cherrier 2193 AMherst 2123

Vendent meilleur marché depuis 20 ans

Produits Français — Parfums — Assortiment pharmaceutique des plus complets au Canada.

Cadeaux des Fêtes

Nombreux messages à votre service.

Livraison rapide, gratis, dans le Nord, l'Est et le Centre de la ville y compris

Outremont.

VENEZ OU TELEPHONEZ!

La où l'hygiène, la qualité et la pesée sont scrupuleusement observées

Pour les Fêtes commandez chez LAPIERRE vos viandes

Dindes, Poulets, etc.

Livraison rapide par toute la ville

APPELÉZ : AMherst 6815 ou 0075

Votre satisfaction est notre meilleure garantie.

Albert LAPIERRE

1850 MONT-ROYAL EST — et — 1330 MONT-ROYAL EST

La plus vieille salaison canadienne-française de Montréal 25 ANS EN AFFAIRES.

Il suffit de vouloir...

Parmi ceux qui halent efficacement avec le "Devoir", il faut compter ses annonceurs. Efforçons-nous, à notre tour, de haler avec eux. Achetons donc chez nos annonceurs.

UN CHAPEAU "MICHAUD"

Dans une boîte de Noël est le cadeau idéal pour le papa ou le grand frère

BORSALINO — MANSFIELD
MICHAUD — STETSON

Aux points de vue de l'élégance, de la couleur et de la qualité, le CHAPEAU "MICHAUD" est en tous points CORRECT.

Renseignez-vous au sujet de nos "Certificats-cadeaux".

ED. MICHAUD

911 rue Bleury près Craig LA. 3286

1257 rue University Edifice Tower LA. 2716

POUR VOS YEUX

CONSULTEZ

Phaneuf & Messier

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Prix raisonnables
1767 RUE SAINT-DENIS
Tél. HARbour 5544

Tél. BE. 1700

MATELAS

Achetez-les directement du fabricant Et payez moins cher.

Boyer Limitée

Fabricants de bons matelas
5047, SAINT-DENIS

Chocolats fins

Leonic

Choix de bonbonnières

BIBELOTS DE FRANCE

366 EST, RUE SHERBROOKE

Tél. : HARbour 2627

La qualité par la marque de commerce

"Stuart"

Le biscuit au goût parfait

— chez votre épicière —

Compagnie de Biscuits "Stuart"

Alfred ALLARD
J.-Hector CHARBONNEAU

Pâtisseries et Gâteaux
Gâteaux de noces

235, LAURIER OUEST,
(coin Jeanne-Mance)
MONTREAL

Téléphones : CRescent 2167-2168

PLUS QUE JAMAIS IL FAUT DONNER DES CADEAUX PRATIQUES.

Des Pantouffles, Guêtres, Souliers de chevreuil, Souliers d'enfants, Souliers de soirée, etc., ne sauraient être plus pratiques.

HALEZ AVEC

Dufresne & Pelletier

LES BOITTIERS CONNUS

4069, RUE ONTARIO EST (Angle Pie IX)
— à Maisonneuve
Tél. CHerrier 4 48 4

EMILE LEGER CO.

Représentants exclusifs pour l'HUILE à CHAUFFAGE "SHELL".

— SPECIAL —

Charbon NORDIE \$8.50
Charbon ECOSSAIS \$9.00
PEAT HEAT "TOURBE" . . \$9.00

50c le gros sac.

809, MONT-ROYAL EST

Tél. FA. 2828

ENTREPRENEURS ELECTRICIENS: 10 années d'expérience à votre service

Message à MM. les Curés et aux Communautés — ainsi qu'à nos clients:

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX QUARTIERS-GENERAUX

sis au coeur même de l'électricité à Montréal. Stock complet d'appareils électriques répondant à toutes les exigences. Spécialité: réparations générales d'appareils électriques et radios.

CLOVIS ELECTRIC CIE. LIMITEE

CLOVIS NIDING, prop.

302, CRAIG OUEST, près Bleury. Tél. HA. 1661

CROISIERES AUX PAYS DU SOLEIL

ANTILLES — BERMUDES
FLORIDE — MEDITERRANEE

Demandes les programmes aux

VOYAGES HONE

MR. HONE, P.-D. BAILL, LAURENT TURCOITTE

660 Ste-Catherine O. HA. 3234

Payez moins cher pour votre

BEURRE

Voyez nos prix dans la page des "Petits traits de plume", "Devoir" de demain.

NEUF MAGASINS à votre service

TOUSIGNANT FRERES

MONTREAL LIMITEE

La qualité par la marque de commerce

"Stuart"

Le biscuit au goût parfait

— chez votre épicière —

Compagnie de Biscuits "Stuart"

Alfred ALLARD
J.-Hector CHARBONNEAU

Pâtisseries et Gâteaux
Gâteaux de noces

235, LAURIER OUEST,
(coin Jeanne-Mance)
MONTREAL

Téléphones : CRescent 2167-2168

ED. MICHAUD

911 rue Bleury près Craig LA. 3286

1257 rue University Edifice Tower LA. 2716

BOYER LIMITEE

Fabricants de bons matelas
5047, SAINT-DENIS